

n°44 Déc16-Jan-Fév17

ÉCONOMIE p. 6 et 7

**De nouvelles
entreprises
au Légué**

SAINT-BRIEUC

agglo

le magazine d'information

TEO p. 10

**L'Agglo à l'écoute
des commerçants**

Dossier p. 17 à 23

**SAINT-BRIEUC
ARMOR AGGLOMÉRATION**

**Un avenir
en commun**

Saint-Brieuc Agglomération le magazine d'information
Hillion - La Méaugon - Languoux - Plédran - Plérin
Ploufragan - Pordic Trémeloir - Saint-Brieuc - Saint-Donan
Saint-Julien - Trégueux - Trémuson - Yffiniac

SAINT-BRIEUC
Agglomération
Baie d'Armor
www.saintbrieuc-agglo.fr

“ Construire l'avenir avec confiance ”

En cette fin d'année 2016, une étape de la construction de l'intercommunalité s'achève pour faire place en janvier prochain à une nouvelle dynamique engagée par les territoires qui ont décidé de se réunir dans l'Agglomération de demain.



Bruno Joncour
Président de Saint-Brieuc
Agglomération

L'histoire de cette page qui se tourne constitue un socle essentiel et un formidable atout pour poursuivre l'action intercommunale au service d'un territoire élargi, dans ce même esprit qui caractérise la mobilisation de chacun dans l'intérêt de tous.

Grâce à cette coopération, le paysage intercommunal a été fortement marqué par des réalisations, des équipements, des actions construites et conduites en commun ; il a pris place dans l'environnement départemental et régional et a affirmé son rôle, à l'appui de ses potentialités, de ses spécificités et de la diversité de ses atouts, tout en garantissant la dimension de proximité sans laquelle il n'y a pas de réussite durable.

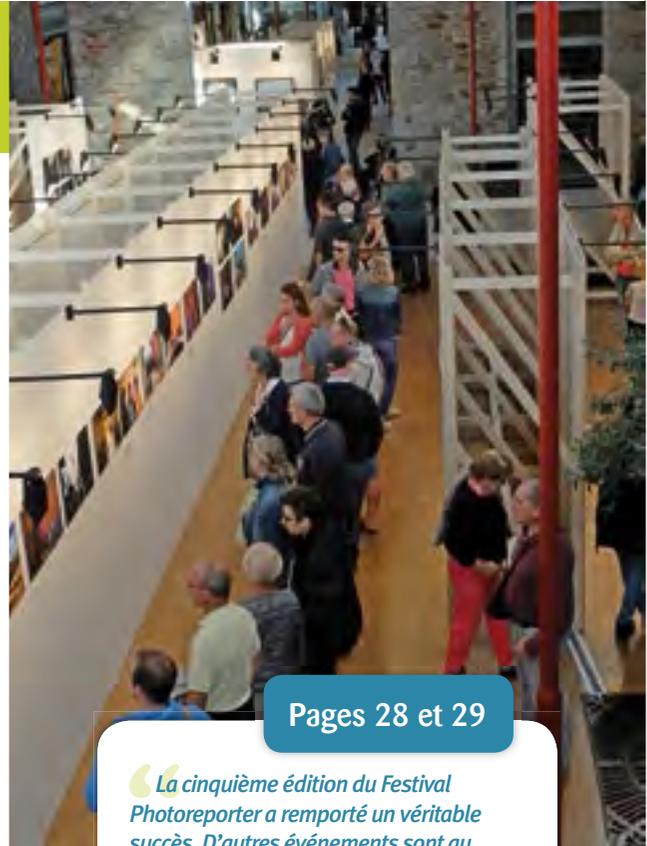
Cet acquis précieux est le meilleur témoignage de cette histoire vécue, et permet d'envisager l'avenir de SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION avec volonté, enthousiasme et confiance.





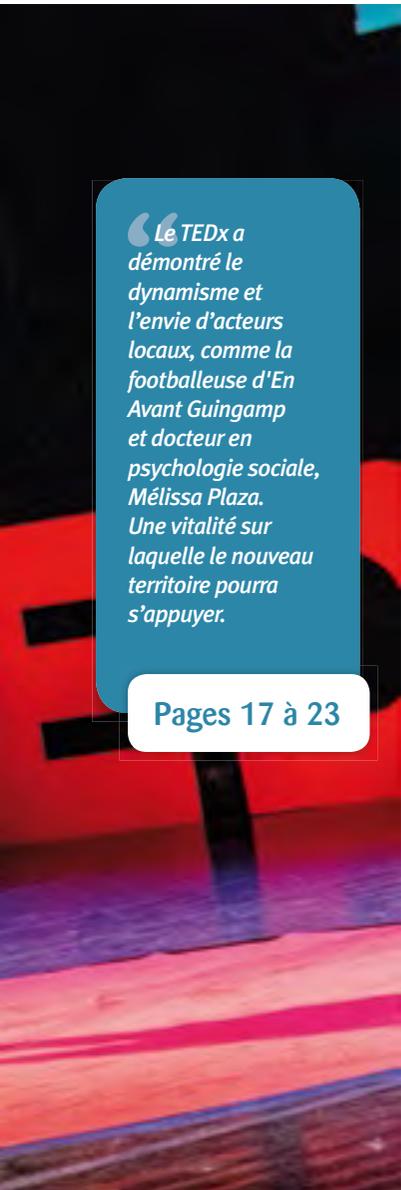
Page 26

« Pierre Le Coq, le véliplanchiste médaillé de bronze aux JO de Rio, a été reçu en mairie de Saint-Brieuc et félicité par les élus dont Bruno Joncour et Ronan Kerdraon. Autres sportifs qui ont le vent en poupe, les filles du Trégueux Basket Côtes d'Armor.



Pages 28 et 29

« La cinquième édition du Festival Photoreporter a remporté un véritable succès. D'autres événements sont au programme cet hiver.



« Le TEDx a démontré le dynamisme et l'envie d'acteurs locaux, comme la footballeuse d'En Avant Guingamp et docteur en psychologie sociale, Mélissa Plaza. Une vitalité sur laquelle le nouveau territoire pourra s'appuyer.

Pages 17 à 23

« Pendant les vacances de la Toussaint, les structures pour enfants installées au Légué ont, avec le Festival Photoreporter, animé le Légué. Un "quartier" qui connaît un véritable dynamisme économique.

Pages 6 et 7



« La soirée étudiante qui s'est déroulée le 6 octobre au parc des Promenades (Saint-Brieuc) a connu un vrai succès. Retour sur la rentrée étudiante.

Page 9





L'actualité "à chaud" !
Réagissez, complétez, critiquez... les thèmes abordés sur notre page Facebook.

Financement participatif

Des citoyens investissent dans les panneaux solaires de l'Agglo

Saint-Brieuc Agglomération va installer une centrale photovoltaïque sur le toit de l'Espace Initiative Emploi (EIE), rue du Dr Rahuel, à Saint-Brieuc. Ces panneaux photovoltaïques à haut rendement pourront produire 12 000 kWh par an, soit 20% de la consommation d'électricité de l'EIE.

Pour cet investissement de 42 000€ HT, l'Agglo bénéficie de 80% d'aide de l'État, grâce au programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte, soit 33 600€. Pour les 8 400€ restant à payer, Saint-Brieuc Agglomération a ouvert le financement aux citoyens à travers une plate-forme de financement participatif, Collecticity. Une première en France pour une collectivité ! Et les habitants ont été séduits par ce projet puisque les 8 400€ ont été atteints dix jours avant l'échéance de la campagne.

22 personnes ont choisi d'investir dans la centrale photovoltaïque pour des montants allant de 50 à 1 000€. Elles font ainsi un prêt à l'Agglo qui leur sera remboursé sur 5 ans à un taux d'intérêt de 2,25 % par an.

Par cette initiative, la collectivité ambitionnait de fédérer la population autour du projet, de sensibiliser les habitants aux énergies renouvelables, mais aussi aux questions de citoyenneté et d'épargne dans des projets locaux et durables. Objectif atteint !



Insertion

De nouvelles permanences à Hillion

L'Espace Initiative Emploi (EIE), service de Saint-Brieuc Agglomération ouvert à tous les habitants de l'Agglo, se déplace depuis octobre, à Hillion. Le 17 octobre, les Hillionnais étaient invités à une première réunion de présentation de l'EIE, mais aussi de partenaires comme la Cité des Métiers et l'association générale des intervenants retraités / action de bénévoles pour la coopération et le développement (AGIRabcd). L'objectif des élus est

que les services aillent vers les usagers, vers ceux qui ne peuvent pas se déplacer ou qui ne connaissent pas ce qui est proposé en matière d'insertion professionnelle et sociale. Des permanences de l'EIE d'une demi-journée sont organisées en mairie d'Hillion, mais aussi à Pordic. Pour pouvoir bénéficier d'un rendez-vous en face à face, il suffit de prendre rendez-vous au 02 96 77 33 00.

Cafés de l'architecture

Focus sur les places publiques

Le samedi 10 décembre, les Cafés de l'architecture vont s'intéresser aux places publiques. Laure Planchais, paysagiste, présentera les aménagements du Campus Mazier. Dominique Bonnot, architecte, s'arrêtera sur l'Espace Charner. Enfin, Bertrand de Tinténiac, urbaniste, et Pierre Béout, architecte, aborderont, eux, le projet de Transport Est-Ouest et la requalification des places Du Guesclin et de la Gare.

Suite à ces présentations, qui démarreront à 13h30, à La Passerelle (Saint-Brieuc), une visite des lieux précédemment évoqués sera proposée. Le trajet pourra se faire en bus afin de découvrir ou redécouvrir le futur parcours de la ligne TEO.

Les Cafés de l'architecture sont organisés par un collectif d'architectes bénévoles en partenariat avec la Maison de l'architecture de Bretagne et avec La Passerelle.

Cafés de l'architecture, le samedi 10 décembre, à partir de 13h30, à La Passerelle, place de la Résistance, à Saint-Brieuc. Ouvert à tous et gratuit.





Chaffoteaux et Maury

Le site sur la voie de la renaissance

Le dirigeant d'entreprises Alain Nicol a signé un compromis de vente avec les propriétaires de Chaffoteaux et Maury, à Ploufragan. Le site pourrait être divisé en plusieurs parcelles vendues à des sociétés différentes.

La vente du site "Chaffoteaux et Maury" n'est pas une opération comme les autres. Elle est exceptionnelle de part la grandeur du site : 56 000 m² de bâtiments sur un terrain de 200 000 m² dans un parc d'activités dynamique et historique, les Châtelets, à Ploufragan. Cette vente à un investisseur local, Alain Nicol, signe aussi l'aboutissement de longues années de négociations avec le propriétaire italien, le groupe Ariston. Enfin, elle marque la fin d'une histoire douloureuse : la mort lente d'une activité industrielle autrefois florissante et reconnue.

Chaffoteaux et Maury, à Ploufragan, a employé jusqu'à 2 300 salariés. *"C'est grâce à cette entreprise que la zone des Châtelets est devenue attractive et que des logements ont été construits à Ploufragan"*, rappelle Rémy Moulin, maire de la commune. Cette usine, d'abord installée au Légué, est arrivée aux Châtelets en 1969. Elle a fondé sa réputation sur la fabrication des premiers chauffe-eaux à gaz, puis des chaudières murales à gaz. Mais son activité s'est largement diversifiée lors des ventes et acquisitions successives.

C'est en 2014 que les derniers salariés de Chaffoteaux et Maury ont quitté les Châ-

telets. Après une vague de licenciements en 2011, ils n'étaient plus qu'une trentaine à faire de la recherche et développement pour le groupe italien Ariston. *"La vie de l'entreprise s'est terminée dans la douleur, la tension... Ses salariés ont dû faire face à d'énormes difficultés"*, tient à rappeler, Bruno Joncour, Président de Saint-Brieuc Agglomération.

Ensuite, les complications se sont poursuivies. L'Agglomération ne souhaitait pas laisser cet immense site vide se dégrader. Face à l'inertie d'Ariston, elle a proposé en 2011 de l'acheter 1,66 millions d'euros. Proposition qui a été refusée. *"Le groupe souhaitait dépolluer totalement les lieux avant de se prononcer. Et il attendait beaucoup plus qu'1,66 millions !"* indique Stéphane Loisel, directeur du développement économique à Saint-Brieuc Agglomération.

Après plusieurs rebondissements, la dépollution totale du site s'est achevée en avril 2016. Entre-temps, l'Agglomération a réalisé une étude en interne sur la transformation du bâtiment et l'aménagement des espaces extérieurs. *"En redécoupant le bâtiment, on parvenait à détacher 35 000 m² de locaux et*

à construire, sur le foncier non-bâti, 12 lots."

C'est sur ces mêmes bases qu'Alain Nicol a été approché par les services de l'Agglomération et s'est intéressé au site "Chaffoteaux et Maury". *"Cela fait trois ans que je suis en pourparlers avec Ariston, confie le chef d'entreprises. J'ai failli baisser les bras plusieurs fois."* Finalement, le compromis de vente a été signé le 18 octobre, à Paris. L'objectif d'Alain Nicol est de trouver des entreprises qui souhaiteraient s'installer – à un prix raisonnable – dans tout ou partie du site. Charge à lui, ensuite, d'aménager les lieux en fonction des besoins des uns et des autres avant de vendre.

"C'est un site stratégique, trait d'union entre l'Agglomération d'aujourd'hui et de demain", ajoute Bruno Joncour avant d'assurer à Alain Nicol : *"Nous ferons tout pour vous soutenir dans vos recherches et démarches. Je salue votre esprit d'entrepreneur qui fait du bien au territoire et à l'économie. ●"*

Plus d'infos sur les opportunités foncières 02 96 77 20 40



AFPA

Une formation en lien avec la mer

L'AFPA de Saint-Brieuc propose, depuis début décembre, une formation d'agent de maintenance en marine de plaisance au Légué.

Début 2016, déjà, l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) et la Touline ont proposé un stage permettant de découvrir les métiers de la mer. Il s'est déroulé dans un lieu on ne peut plus approprié : l'ancienne maison des Douanes, au Légué. Fort de cette expérience, l'AFPA y propose une nouvelle formation liée à l'univers maritime. *"Il s'agit d'une formation de 8 mois pour devenir agent de maintenance en marine de plaisance, précise Évelyne Bonet, directrice de l'AFPA de Saint-Brieuc. Ce métier consiste à entretenir les bateaux, à les sortir de l'eau, à réparer leurs moteurs et équipements, à régler leurs instruments d'aide à la navigation..."*

Les cours théoriques sont dispensés, depuis le 5 décembre, dans l'ancienne maison des Douanes et la pratique, sur un plateau technique aménagé, juste en face, dans le Carré Éric Tabarly. *"C'est l'endroit idéal, remarque Évelyne Bonet. Des collaborations avec la Chambre de commerce et d'industrie, qui gère le port, sont aussi prévues notamment pour le carénage des bateaux."*

Cette formation est ouverte à douze jeunes de moins de 30 ans. *"Ils n'ont besoin de justifier d'aucun diplôme, mais ils doivent disposer d'un brevet de natation (25 m), déclare Pascal Moreau, responsable de la formation. Et au bout de 8 mois, dont 5 semaines en entreprise, ils disposeront d'un titre professionnel de niveau 5 (niveau BEP) reconnu par le ministère de l'Emploi."*

L'AFPA d'Auray, centre stratégique national sur les métiers de la mer, délivre déjà cette formation. *"Nous disposons de son expertise et de l'accompagnement de l'un de ses formateurs", assure Évelyne Bonet.*

Financé par la Région Bretagne, cet enseignement pourrait être pérennisé durant trois ans. *"Il participe au développement du Légué, lieu que nous souhaitons, comme les élus de Saint-Brieuc Agglomération, voir encore plus dynamique."*

Plus d'infos
www.afpa.fr



Concessionnaire auto

Le groupe Bodemer s'installe au Légué

Le siège social de Bodemer, concessionnaire automobile, va déménager au Légué, en avril 2017. Un lieu auquel son président, Alain Daher, est particulièrement attaché.

Bodemer – qui vend des véhicules Nissan, Renault et Dacia – emploie 1 170 salariés en Bretagne et Normandie où le groupe dispose de 32 sites de distribution. Son chiffre d'affaires s'élève à 500 millions d'euros (en 2015) et il embauche quelque 150 nouvelles personnes par an. Autant dire que l'entreprise se porte bien.

Actuellement, son siège social est à Plérin, zone de Rosengart, le long de la RN12. *"Nous sommes à l'étroit dans ces locaux", déclare Alain Daher, président de Bodemer. Il faut dire que les effectifs du siège ont doublé en cinq ans. "Nous souhaitons également pouvoir réaliser un certain nombre de formations en interne au siège. Pour l'instant, nous ne disposons pas de l'espace nécessaire et elles sont dispensées dans des salles que nous avons dans nos différentes concessions."*

Un déménagement du siège est donc prévu pour avril 2017. Et Alain Daher a opté pour un lieu qu'il affectionne particulièrement : le Légué. *"J'aime cet endroit que je trouve beau et magique", confie Alain Daher, ancien président de*

la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes d'Armor (2000-2010), qui est à l'origine du Carré Rosengart.

Ce n'est pas dans cette ancienne friche industrielle réhabilitée que Bodemer va s'installer, mais à quelques mètres, aux 4-6 quai Armez, dans des locaux loués à Bleu Mercure⁽¹⁾. Une extension à l'arrière de l'actuel bâtiment va être réalisée. *"Nous bénéficierons d'un peu plus de 500 m² avec plusieurs bureaux, un espace permettant aux salariés de déjeuner sur place, une salle pouvant accueillir une vingtaine de personnes et une salle de visioconférence."* Jusqu'à 40 personnes pourront être simultanément au siège de Bodemer, au Légué. *"Sur place, nous disposerons de suffisamment de places de parking, de restaurants aux alentours et d'un cadre agréable pour accueillir nos collaborateurs et les partenaires que nous rencontrons régulièrement", ajoute Alain Daher avant de conclure : "Il suffit que quelques entreprises s'installent au Légué pour faire bouler de neige."* ●

(1) Ces derniers ont été vendus par Saint-Brieuc Agglomération qui a mis les deux entreprises en relation.



Communication et architecture

Un espace de travail atypique sur le port

L'agence de communication Des Ronds dans l'eau va s'installer, 2, quai Armez, au Légué avec les architectes des agences Nunc et UH. Une cohabitation pour un nouveau mode de travail.

L'agence de communication Des Ronds dans l'eau commence à se sentir à l'étroit dans ses locaux de la rue Marc Seguin, à Tréguen. **"Surtout qu'on projette de s'agrandir dans les mois à venir"**, lance Christophe Lucas, pilote et fondateur de l'agence.

S'il a envisagé un temps d'acquérir le rez-de-chaussée, sous ses actuels bureaux, une autre idée a germé dans l'esprit imaginaire de ce graphiste de formation. Une idée qui va bien au-delà du simple déménagement et qui s'apparente davantage à un "dé - méninges - ment".

Des Ronds dans l'eau va s'installer au Légué avec deux agences d'architectes Nunc (7 personnes) et UH (15 personnes), déjà implantées quai Armez. **"Nous travaillons régulièrement avec l'agence UH et avons déjà imaginé travailler avec l'agence Nunc sur des projets de signalétique notamment. Nous avons partagé une cinquantaine de dossiers en dix ans avec l'agence UH, explique Christophe Lucas. Cela me paraissait donc intéressant pour nos équipes respectives, mais aussi pour nos clients, que nous nous rapprochions physiquement."** Il est également prévu qu'un photographe rejoigne ce nouvel espace voué à la création.

Pour accueillir Des Ronds dans l'eau et son équipe de 11 personnes, des travaux d'agrandissement et d'aménagement vont être réalisés à partir de janvier 2017. **"Deux extensions vont être ajoutées à l'arrière de l'actuel bâtiment qui passera ainsi de 500 m² à 1 100 m²."** Entre ces deux avan-

cées, un grand hall complètement vitré. **"Nous avons imaginé en faire un grand espace de vie partagé avec une bibliothèque, une vraie cuisine, des fauteuils... On envisage même de créer un petit potager !"**

Christophe Lucas saisit alors des photos accrochées aux murs de la salle de réunion. **"J'ai demandé à mes collaborateurs d'imaginer leur lieu de travail rêvé. Ils ont fait une veille et ont sélectionné toutes sortes d'images : bureaux, carrés de collaboration, salle de réunion à 2 ou à 20... dont les architectes d'intérieur vont s'inspirer."** Une cuisine spacieuse, à la fois moderne et chaleureuse ; une salle de sieste sous les combles ; des vélos pour aller chercher son pain ou un plat à emporter sur le port ; une douche pour ceux qui souhaitent faire du sport entre midi et deux... Tout cela est prévu dans ce futur espace de travail qui cherche encore son nom.

Si les lieux de vie seront partagés entre les agences, chacune disposera de ses

bureaux. Des escaliers permettront de relier une agence à l'autre **"pour faciliter les échanges et créer un lieu unique où les métiers n'ont plus de séparation physique"**. Car si toutes les trois font partie d'une même société civile immobilière (SCI), aucune association n'est envisagée pour le moment. Les collaborations, les échanges... en revanche, eux, sont attendus. Plutôt que d'aller chercher à gauche et à droite des compétences qui touchent à leur image de marque (un logo tout comme un bâtiment et une salle d'attente), ils ont tout sous un même toit.

L'objectif de Christophe Lucas est de changer de local, mais aussi de façon de travailler. **"J'ai envie de faire évoluer notre façon de travailler : mettre le client au centre de nos préoccupations veut dire, aujourd'hui, lui apporter une solution globale. Nous ne pouvons pas intégrer tous les métiers, mais nous pouvons supprimer les clivages entre certaines professions complémentaires."** ●



Les métiers porteurs

Serveur : le job saisonnier peut se transformer en CDI

À chaque numéro du magazine de Saint-Brieuc Agglomération, nous présenterons, avec la Cité des Métiers, des professions qui, en Côtes d'Armor, sont susceptibles d'être pourvoyeuses d'emploi. Débutons cette rubrique avec le métier de serveur.

L'atout du métier de serveur, c'est qu'il reste ouvert aux personnes qui n'ont pas de formation particulière. "On commence par faire des saisons et si on fait ses preuves, ça peut vite déboucher sur un CDI, note Pauline Rouxel, conseillère à la vie professionnelle à la Cité des Métiers des Côtes d'Armor. Il s'agit d'une profession où il est également possible de gravir des échelons assez rapidement. Un serveur performant peut devenir chef de rang, puis responsable de salle..." En outre, les pourboires et les heures supplémentaires rémunérées peuvent gonfler considérablement le revenu de base.

Il existe cependant des formations qui s'avèrent parfois nécessaires pour travailler dans des établissements haut de gamme : CAP restaurant (notamment pour adultes), Bac pro commercialisation et services en restauration, BTS hôtellerie-restauration... "Il y a aussi des BTS avec des mentions spéciales comme sommelier ou serveur de café." À noter que la pratique de l'anglais ou d'autres langues étrangères est un vrai atout.

Avec ou sans diplôme, un serveur doit avoir plusieurs qualités. "Il vaut mieux avoir le sens du service et aimer la relation client. Il est nécessaire d'avoir une bonne condition physique et une présentation soignée."

Avant de se lancer dans le métier de serveur, il faut connaître ses principales contraintes : horaires atypiques ; travail pendant les périodes de vacances ; rythme soutenu avec le fameux "coup de feu" ; station debout prolongée ; environnement bruyant. "Il y a le service, mais tout ce qui le précède et le suit comme la mise en place de la salle."



Rendez-vous

Un forum pour l'emploi et l'alternance

Il va se dérouler le samedi 11 mars, au Palais des congrès et des expositions, à Saint-Brieuc. L'occasion de trouver sa voie pour les uns et de recruter pour les autres.

Le forum pour l'emploi et l'alternance va réunir, le 11 mars, au Palais des congrès et des expositions, des centres de formation en alternance, des entreprises des Côtes d'Armor et des structures de conseil. L'occasion pour des demandeurs d'emploi, des jeunes (scolarisés ou non) ou encore des salariés en reconversion de découvrir des métiers, de connaître les modes de recrutement des entreprises, de consulter des offres d'emploi, de s'informer sur les formations en alternance. Les visiteurs pourront également rencontrer des conseillers qui les aideront à construire leur projet professionnel, à préparer leur CV et/ou lettre de motivation, à trouver des formations...

Lors du forum, les entreprises valoriseront leurs métiers. Elles pourront recueillir des CV et recruter en direct de futurs collaborateurs. "Le forum permet d'établir un premier contact, d'échanger en face à face, explique Sabine Bodic, de la Cité des Métiers des Côtes d'Armor. L'année dernière, des entreprises ont rencontré des personnes qu'elles ont ensuite embauchées en CDD, en CDI, en alternance ou encore en job saisonnier."

Les centres de formation présenteront leurs offres de formations en alternance qu'il s'agisse de contrats d'apprentissage

ou de contrats de professionnalisation. "On cantonne souvent l'alternance à un public jeune, souligne Sabine Bodic. Or, elle s'adresse à tous, sans limite d'âge, et pour tous les niveaux de formation."

Le forum pour l'emploi et l'alternance est organisé par Saint-Brieuc Agglomération, la Cité des Métiers des Côtes d'Armor et un collectif de partenaires : Cap Emploi 22, le Conseil départemental des Côtes d'Armor, la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, la Maison de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'insertion du pays de Saint-Brieuc, les Missions locales, Pôle Emploi, la Région Bretagne, le Réseau Information Jeunesse, Jobéo 2.2, l'Éducation Nationale... ●

Forum pour l'emploi et l'alternance, le samedi 11 mars, de 10h à 17h, à Saint-Brieuc, dans le Hall 3 du Palais des congrès et des expositions. Entrée libre, gratuite et ouverte à tous. Stand gratuit pour les entreprises et les centres de formation. Infos et réservation des stands, 02 96 76 51 51

Plus d'infos
www.citedesmetiers22.fr



“Donner une identité forte à notre enseignement supérieur”

Le nombre d'étudiants dans l'Agglo ne cesse d'augmenter. Des projets de développement de l'enseignement supérieur et professionnel sont en gestation.

Toujours plus d'étudiants

L'an dernier, 5 732 étudiants étaient inscrits en formation post-bac dans l'Agglomération de Saint-Brieuc. **“Cette année, nous atteignons au moins les 5 800 étudiants”**, assure Jean-Marie Mounier, vice-président en charge de l'enseignement supérieur et de la vie universitaire. Pourtant, aucune nouvelle formation n'a été ouverte pour cette rentrée. **“Un temps menacée, l'une des classes préparatoires scientifiques de Rabalais a été fort heureusement maintenue.”**

Les formations

“Nous travaillons à l'élargissement de l'offre de formations, confie Jean-Marie Mounier. Mais ce sont des projets qui nécessitent du temps. Plusieurs idées sont en cours de réflexion : création d'un quatrième département à l'IUT, ouverture de masters et masters 2 dans les filières déjà existantes dans l'Agglo, mais qui se terminent en licence...”

Une identité à travailler

Avec le Département, Saint-Brieuc Agglomération souhaite créer un campus départemental à l'identité forte. **“Cette volonté détermine les offres d'enseignement supérieur à développer sur notre territoire. Plusieurs axes se dégagent déjà : la cyber-défense, l'agroalimentaire et la santé animale, les sciences de l'ingénieur et du numérique, les**

sciences sociales et enfin la section STAPS (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) qui est très dynamique à Saint-Brieuc.” Pour cela, l'une des priorités de Jean-Marie Mounier est **“de collaborer avec tous les acteurs de l'enseignement supérieur : le Département, les enseignants, le monde de la formation professionnelle, mais aussi économique”.**

La soirée étudiante

Cette année, la soirée étudiante a pris une nouvelle forme. **“Les associations étudiantes de l'Agglomération ont choisi de greffer leur soirée sur le festival Banc Public qui se déroulait au parc des Promenades”**, explique Béatrice Herrou, en charge de l'enseignement supérieur à Saint-Brieuc Agglomération. Les organisateurs attendaient 800 jeunes contre les 400 réunis les années passées. **“Au final, ils ont atteint 2 100 entrées ! Alors même que l'accès à la fête était payant (3€)”**, se réjouit Jean-Marie Mounier. **“C'est une grande satisfaction d'autant plus qu'aucun débordement n'a été à déplorer, ajoute l'élu. En revanche, elle a probablement perturbé certains riverains...”** Cette soirée a été subventionnée à hauteur de 5 000€ par Saint-Brieuc Agglomération. **“Baie d'Armor Entreprises, qui cherche à stimuler l'entrepreneuriat étudiant, a apporté également une aide.”**

L'IFSI et le Resto U

La construction de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) devrait démarrer en début d'année 2017. **“Elle commencera une fois que les travaux sur la dalle du campus seront terminés.”** L'ouverture du nouvel IFSI est toujours prévue pour septembre 2018. Tout comme celle du Resto Universitaire.

Une extension au CNAM

Le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), basé à Ploufragan, dispense, depuis 2015, trois formations aux métiers de la cyber-défense : "Analyste en sécurité des systèmes de télécommunications, réseaux et informatiques" (licence pro), "Analyste, exploitant de données de communication et information" (licence pro) et "Analyste, linguiste expert en langues orientales et en géopolitique" (master). En un an, les effectifs ont considérablement augmenté. La construction d'une extension à l'actuel bâtiment est prévue afin d'accueillir les étudiants en cyber-défense. **“Elle fera 490 m² avec une zone sécurisée de 390 m².”** Des travaux qui devraient s'élever à 2 millions d'euros dont 250 000€ versés par Saint-Brieuc Agglomération. L'ouverture est envisagée pour début 2019. ●

Le 6 octobre, la soirée étudiante a attiré 2 100 jeunes au parc des Promenades (Saint-Brieuc).





Concertation

“Il faut anticiper les impacts sur les commerces”

Ronan Kerdraon, vice-président de Saint-Brieuc Agglomération en charge des transports, croit aux vertus du Transport Est-Ouest, mais entend les craintes des commerçants. Interview.

Quels enseignements avez-vous tirés du chantier de la première tranche du Transport Est-Ouest (TEO) ?

Quand Bruno Joncour m'a confié le transport en 2014, j'ai manifesté ma volonté de tirer les enseignements de cette première phase. J'ai estimé nécessaire de faire une pause dans le projet afin de se laisser le temps de la concertation. Nous avons proposé des cafés TEO, des ateliers thématiques, une carte interactive (Carticipe)... La deuxième tranche va permettre de tracer le trajet du TEO du pont d'Armor à la Croix-Mathias. Il va traverser le centre-ville, zone où il y a davantage de commerces. Il faut anticiper au maximum cette phase de travaux pour que les commerçants, notamment, subissent le moins de conséquences négatives possibles.

Comment comptez-vous épauler les commerçants ?

Lors des différents moments de concertation, nous avons pris en compte leurs remarques, leurs craintes... C'est en partie pour limiter les effets sur leurs activités qu'une partie des travaux sera réalisée de nuit. Un fond d'indemnisation va également être mis en place afin d'indemniser les commerçants qui auront subi une baisse de leur chiffre d'affaires pendant le chantier. Enfin, la Chambre de commerce et d'industrie devrait intervenir auprès des banques afin qu'elles accordent des facilités de paiement aux commerçants impactés par les travaux.



Quelle est la finalité du TEO ?

Je sens les commerçants inquiets et je les comprends. Nous serons à leurs côtés tout au long du chantier pour répondre à leurs besoins, à leurs inquiétudes. Mais il faut garder à l'esprit que TEO est bien plus qu'une ligne de bus à haut niveau de service. Avec le Pôle d'échanges multimodal autour de la gare, avec des parkings relais, il va permettre de repenser le centre-ville de Saint-Brieuc et de revoir le réseau des bus qui converge, pour l'instant, autour des Champs. On espère capter de nouveaux usagers du bus et désengorger le centre-ville. Les commerçants devraient en tirer profit.

Comment est perçu TEO par les communes qui vont faire partie de la nouvelle intercommunalité ?

TEO est un projet de Saint-Brieuc Agglomération. Au 1^{er} janvier, il deviendra un projet de Saint-Brieuc Armor Agglomération et bénéficiera à tous les habitants de ce nouveau territoire. Soyons clairs, TEO (51 millions d'euros) est entièrement financé. Nos nouveaux concitoyens ne paieront pas. Les entreprises qui n'étaient pas encore assujettie au versement transport devront le verser, mais il y aura une période de lissage. ●

TEO en cinq points

1 8 km et 21 stations

La ligne de bus TEO traversera Saint-Brieuc d'Est en Ouest. Il y aura une station tous les 400 m environ.

2 2 parkings relais

D'une capacité de 200 places, ils seront connectés à la rocade de déplacements et à la RN12. Ils faciliteront l'accès de la périphérie au centre-ville.

3 Le tracé de la ligne A

Le tracé de TEO est arrêté et correspond à la ligne A, la ligne la plus fréquentée du réseau des TUB : 6 000 à 6 500 voyageurs par jour (lire page 12).

4 Un BHNS, quésako ?

TEO est un bus à haut niveau de service. Un BHNS assure une forte fréquence de passage. Il dispose pour cela d'une voie de circulation dédiée et bénéficie de la priorité aux carrefours. Les stations du BHNS jouissent d'un équipement optimal et ses bus ont un plancher bas afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Enfin, il favorise les transferts de la voiture au bus, notamment grâce aux parkings relais.

5 3 phases de travaux

De 2012 à 2014, le parcours de la place de la Cité au pont d'Armor a été réalisé. De 2017 à 2019, ce sera au tour du parcours du pont d'Armor au carrefour de la Croix Mathias (au bout du boulevard Charmer) et des parkings relais. De 2019 à 2020, les deux extrémités du projet – aux Plaines Villes et à Chaptal – seront réalisées.

TEO





Gare

La nouvelle passerelle se dévoile

Le photographe briochin Swan réalise un reportage photographique sur le chantier du PEM.

Le chantier du Pôle d'échanges multimodal se poursuit autour de la gare. Point d'étape.

Pose de la passerelle

On l'aperçoit quand on passe boulevard Carnot. La nouvelle passerelle de la gare, allongée au sol pendant plusieurs semaines, doit être montée fin novembre, début décembre. Imaginée par le cabinet Lavigne et Chéron, on devine déjà les courbes de cet ouvrage complexe à fabriquer (90 m de long et 4,5 m de large), mais aussi à poser. Initialement prévue à la fin octobre, la pose de la passerelle a été reportée de cinq semaines. En effet, l'entreprise en charge de ces travaux a découvert en cours de chantier que la nature du sol des quais de gare devait être renforcée pour pouvoir accueillir le pied de la future passerelle.

Un chantier de nuit

Comme pour la déconstruction de l'ancienne passerelle, la pose du nouvel ouvrage se fera de nuit, pendant un créneau de 4h30. En effet, ces travaux nécessitent de couper l'électricité sur les voies et rendraient le passage des trains impossible. Le trafic ferroviaire ne sera donc pas perturbé. Si la pose prendra moins d'une semaine, d'autres opérations seront nécessaires avant la mise en service de la passerelle en juin 2017.

Une navette toutes les 8 minutes

La navette qui relie la gare au boulevard Carnot (au niveau de l'ancienne passerelle) est toujours en circulation. Elle passe environ toutes les huit minutes aux deux arrêts. Testée durant six semaines au printemps, elle a démontré son utilité et est donc maintenue.

La rue Pierre Sémar

Les travaux rue Pierre Sémar seront terminés fin 2016. Le feu tricolore, au croisement du boulevard Carnot et de la rue Sémar, ne sera pas réinstallé. Deux petits ronds-points vont être aménagés à cette intersection afin de réguler la circulation. Régulation d'autant plus nécessaire que le boulevard Carnot sera à double sens.

Le terrassement

Suite à d'importantes démolitions le long du boulevard Carnot, un large espace se dégage désormais entre les voies ferroviaires et la rue. Le terrassement de cette zone est en cours. Il s'agit de travaux préparatoires à la construction du parking aérien, de la gare routière, du parvis Sud et d'un espace paysagé.

Un comité de suivi

Durant les travaux d'aménagement du Pôle d'échanges multimodal, la maîtrise d'ouvrage organise, chaque premier mardi du mois, une rencontre avec les usagers du quartier pour faire le point et ajuster les interventions des entreprises. Le prochain comité de suivi se déroulera le 6 décembre. ●



Plus d'infos
pem@saintbrieuc-agglo.fr
 ou 02 96 77 60 11





TUB

Korrigo, un atout pour s'adapter aux usages

Yves Le Chanu, directeur de Baie d'Armor Transports.

Deux ans après la mise en place de la carte Korrigo, Yves le Chanu, directeur de Baie d'Armor Transports, est pleinement satisfait de cette billettique.

Pouvez-vous nous rappeler quel est le principe de la carte Korrigo ?

Cette carte peut contenir différents abonnements de transports. Elle simplifie les usages d'autant qu'elle peut être rechargée via internet. À Rennes, elle permettra, bientôt, d'accéder aux piscines, à la patinoire... À Saint-Brieuc Agglomération, on y travaille également. Associée à un système de géolocalisation de nos bus, cette nouvelle billettique sans contact est particulièrement riche d'informations.

Auparavant, vous ne disposiez pas de statistiques ?

Des études, très coûteuses, étaient réalisées afin de connaître la fréquentation des bus. Corrélées avec les ventes de titres de transport, on arrivait à dégager des tendances. Notre nouveau système nous permet désormais d'en savoir bien davantage : où et quand les usagers montent dans le bus, quels autres bus ils utilisent... Grâce aux différents types d'abonnements, il est également possible de connaître la tranche d'âge des utilisateurs, leur profil... Le tout, bien sûr, dans le respect total de l'anonymat des usagers. Aucun suivi nominatif n'est possible, fort heureusement.

Tous les déplacements sont-ils connus ?

Oui, mais pour les déplacements avec des tickets unitaires, intermodaux, "journée" et "groupe" – qui sont au porteur – nous disposons d'un peu moins de détails. Malgré tout, 80% de notre clientèle a recours à la carte Korrigo.

À quoi vous servent toutes les statistiques recueillies ?

L'objectif est de mieux connaître l'usage qui est fait des bus. À terme, nous pourrions optimiser le réseau et adapter notre offre aux besoins repérés. Notons que d'autres informations nous permettent de prendre nos décisions : la topographie, les aménagements et constructions prévues, les orientations politiques...

Les évolutions sont-elles dictées par un souci de rentabilité ?

Le coût du transport TUB est couvert à 20% par les abonnements et les tickets. Nous sommes bien loin de la rentabilité ! Cependant, nous ambitionnons d'augmenter la fréquentation du réseau par un accroissement du public plus "généraliste" : des salariés, des étudiants... Au-delà de la rentabilité, l'enjeu est, entre autres, de libérer

des places de stationnement occupées à la journée par des personnes qui travaillent en centre-ville ("pendulaires" ou "navetteurs") et ainsi d'assurer une meilleure rotation des places et donc un accès pour un plus grand nombre d'habitants.

Quels sont les premiers enseignements des statistiques ?

En regardant course par course, on constate que ce ne sont pas les plus petites lignes qui sont les moins performantes en fréquentation. En revanche, on a la confirmation que les arrêts les plus utilisés se trouvent dans les zones d'habitat les plus denses ou dans les zones d'activités (établissements scolaires, gare, commerces...). La ligne A (Les Villages – Cesson République) désormais équipée de bus à soufflet voit sa fréquentation progresser de 8% en un an. Ses bus transportent 6 000 voyageurs par jour "d'école", soit 25 % de la fréquentation totale des TUB. C'est bien la preuve que la ligne TEO (Transport Est-Ouest), qui empruntera grosso modo le même chemin, a tout son sens. ●

Éco-École

Un self anti-gaspillage au collège

Le collège Léquier, à Plérin, s'est engagé dans la démarche Éco-école, pour laquelle il bénéficie de l'accompagnement de Saint-Brieuc Agglomération. Cet établissement scolaire est déjà exemplaire dans la gestion de son self et de ses déchets.

800 élèves mangent chaque midi au collège Léquier, à Plérin. Des quantités importantes de nourriture sont ainsi préparées quotidiennement. Et des déchets sont produits en proportion. **“En 5 ans, nous avons réduit notre production de déchets de 40%,”** constate Sylvie Salaun Le Cacheur, gestionnaire de l'établissement. **“Sur un mois, nous sommes à 1 000 kg contre 1 400 auparavant.”** Et une bonne partie de ces débris sont réutilisés. **“Nous donnons nos déchets alimentaires à un éleveur canin qui les utilise pour ses chiens.”**

Pour alléger les poubelles, il a fallu gérer différemment les achats, repenser la préparation des repas et impliquer les élèves. Une règle d'or a été inculquée aux élèves : **“Pour jeter le moins possible, on prend la bonne quantité d'aliments, quitte à se resservir”.**

Tous les jours, un dessert est présenté en saladier : du fromage blanc, des fruits en

morceaux ou de la compote. **“Les enfants se servent dans des coupelles réutilisables,”** indique Nelly Guéneau, en charge des stocks et des commandes. **“On supprime ainsi pas mal de déchets plastiques.”** Pour le fromage, proposé deux fois par semaine, c'est à la coupe pour éviter les emballages ! **“Nous incitons nos fournisseurs à réduire les conditionnements inutiles,”** continue Sylvie Salaun Le Cacheur. **“Nos yaourts ne sont pas livrés par cartons, mais dans des bacs plastiques que notre fournisseur récupère. Idem pour la viande.”**

Salade verte, tomates, carottes râpées... Pour les entrées, les collégiens sont habitués à prendre des quantités raisonnables et à revenir se servir au besoin. **“Le côté cafét leur plaît beaucoup et nous permet de moins gaspiller.”** Et pour le plat chaud, le principe est le même : **“Je ne demande au chef que ce que je suis sûr de manger.”** **“Quand ils croient ne pas aimer un plat, je leur en mets un petit peu**

sur le côté de l'assiette pour qu'ils goûtent, raconte Jean-Philippe Colne, le chef cuisinier. **“Si ça leur plaît, ils reviennent.”** En revanche, pas possible de se resservir en dessert et charcuterie. Le pain est également “sous contrôle”. **“On ne devrait pas le limiter, mais c'est une source très importante de gaspillage,”** note la gestionnaire. **“Du coup, les élèves ont droit à deux tranches et ils peuvent en reprendre s'ils ont terminé leur “portion”.”**

Une table d'échanges, au milieu de la salle, permet de déposer les aliments qu'on n'a pas mangés pour ceux qui les veulent : des yaourts, un fruit...

Quand ils ramènent enfin leur plateau, les collégiens trient leurs déchets. Une corbeille pour le pain, un bac pour le plastique et une poubelle pour les restes d'aliments qui seront remis à l'éleveur canin. **“Les enfants savent qu'il faut mettre à part le chocolat, les épluchures d'agrumes et d'avocat, les noyaux... que les chiens ne digèreraient pas.”**

Pour réduire les déchets, les justes quantités sont achetées – 40% de bio et/ou local – et préparées chaque jour. **“Après, on n'est pas à l'abri d'une épidémie qui réduise le nombre de demi-pensionnaires. Dans ce cas, nous avons désormais le droit de congeler les plats au maximum un mois.”**

Cette démarche du collège Léquier lui a valu une labellisation E3D (École/Établissement en démarche de développement durable). **“Cette reconnaissance récompense notre travail et notre engagement,”** confie Sylvie Salaun Le Cacheur. **“En même temps, avec cette labellisation, on s'engage à être bon, voire meilleurs.”** Et déjà, cette énergique gestionnaire bouillonne d'idées, comme réaliser une œuvre d'art géante avec les boîtes de conserve. **“On pourrait également demander aux élèves de leur redonner une utilité pour les vendre au profit de l'association Solidarité Côtes d'Armor Badinogo.”**

Afin d'aller encore plus loin dans le développement durable, la gestionnaire s'est inscrite au programme d'Éco-école, dont Saint-Brieuc Agglomération est le relais local. **“J'ai été séduite par les outils proposés. Cela pourrait me permettre d'associer le secteur pédagogique dans notre démarche.”**

Plus d'infos sur la démarche Éco-école, Saint-Brieuc Agglomération, service Énergie développement durable, 02 96 77 60 10



Développement durable



Aide aux familles

Être parent et chercher un emploi, c'est possible !

Le dispositif CAP'AJE⁽¹⁾ permet d'aider les parents en insertion à trouver un mode de garde adapté.

Être parent d'un ou plusieurs enfants de moins de trois ans et chercher un emploi ou une formation peut s'avérer très compliqué. D'autant que certains cumulent les difficultés : séparation, isolement, chômage, manque de moyens... Comment faire garder son fils/sa fille quand on a un entretien d'embauche ou un contrat d'une semaine ? *"C'est une problématique que nous rencontrons régulièrement dans le cadre de l'insertion et à laquelle l'Agglomération a souhaité apporter des solutions à travers le dispositif CAP'AJE⁽¹⁾",* confie Chantal Gaubert, cheffe du service Insertion sociale et professionnelle à l'Agglomération.

"CAP'AJE s'adresse précisément aux parents en phase d'insertion sociale et professionnelle, bénéficiaires du RSA ou d'une allocation en perte d'emploi", indique Karine Rondeau, cheffe du service RPAM-Petite enfance à l'Agglo. Ainsi, tous les mercredis et jeudis matins, à l'EIE, deux animatrices du Relais parents assistants maternels de Saint-Brieuc reçoivent en tête-à-tête des familles, des mères ou encore des papas.

"Nous sommes là pour les aider à identifier leurs besoins de garde et à anticiper, explique

Sylvie Blanchard, une des animatrices. *Ensuite, nous les accompagnons pas à pas dans les démarches de recherche. Certains parents ne parlent pas français, ne maîtrisent pas du tout l'informatique... C'est compliqué pour eux !"* Et les choses se corsent encore davantage quand il faut établir un contrat de travail avec une assistante maternelle, calculer ses congés payés, déclarer les frais de garde à la Caisse d'allocations familiales... *"Nous sommes là pour leur tenir la main et pour les conduire vers l'autonomie."*

Le contact avec CAP'AJE se fait souvent par l'intermédiaire de professionnels de l'insertion. Lors d'une entrevue à l'Espace Initiative Emploi, par exemple, les conseillères peuvent sentir que la garde des enfants est un frein à la recherche d'emploi ou de formation. Elles orientent alors vers CAP'AJE. *"De vrais liens existent désormais entre le monde de l'insertion et de la Petite enfance",* se félicite Chantal Gaubert. ●

(1) Conseil et accompagnement des parents en insertion pour l'accueil des jeunes enfants.

CAP'AJE, uniquement sur rendez-vous, à l'Espace Initiative Emploi, 47, rue du Docteur Rahuel, à Saint-Brieuc.

Plus d'infos
www.saintbrieuc-agglo.fr
02 96 77 60 75

Trois conférences sur la garde d'enfants

Un cycle de cinq conférences (gratuites) à destination des parents employeurs et des assistants maternels est organisé par Saint-Brieuc Agglomération, en partenariat avec la Fédération des particuliers employeurs (FEPPEM). Deux conférences ont déjà eu lieu en octobre et en novembre. Il en reste trois qui vont se dérouler, de 20h à 21h30, au campus Mazier (Amphi n°5), à Saint-Brieuc. Voici le programme :

Mardi 24 janvier : connaître la protection sociale (maladie, accident, mutuelle, retraite...).

Mardi 14 mars : savoir gérer les congés et jours fériés.

Mardi 16 mai : préparer la fin du contrat de façon sereine.

Plus d'infos
02 96 77 60 71
rpamagglo@saintbrieuc-agglo.fr

Ateliers culinaires du RPAM

Le plaisir de cuisiner pour les tout-petits

Chez l'assistant maternel, le repas avec les tout-petits est un moment clé de la journée, parfois délicat à aborder. Face à ce constat, le RPAM(1) de Saint-Brieuc Agglomération, secteur de Plédran, a mis en place des ateliers culinaires à destination des indépendants. L'occasion d'apprendre de nouvelles recettes, mais aussi d'échanger entre professionnels et de créer un climat serein autour du repas des enfants.

“Le repas est un moment important de la journée, pour les enfants, pour la relation adulte-enfant et le dialogue avec les parents”, explique Carine Gelard et Béatrice Longuet, animatrices du RPAM secteur de Plédran, à l’initiative du projet. Ce temps est aussi celui qui engendre le plus de questionnements chez les professionnels, comme chez les parents. “Le repas s’inscrit dans le projet d’éducation de l’enfant, de son éveil au goût. C’est une démarche professionnelle pour les assistants maternels qui est trop peu valorisée.” C’est pourquoi, dans le cadre de sa mission de professionnalisation, le RPAM a invité les assistants maternels du secteur à participer à un atelier cuisine, composé de quatre séances et mené par une cuisinière et une diététicienne. “L’idée de ces ateliers était d’apprendre des recettes diversifiées et de (ré)actualiser les connaissances théoriques sur

l’alimentation du tout-petit. Nous souhaitons créer un format convivial et participatif afin de favoriser les échanges.”

Le repas à moins d'1€

“La cuisine se prête à ce genre de format, confirme Liliane Ruellan, cuisinière indépendante et intervenante pour les ateliers du RPAM. C’est très concret.” Riz aux poires, biscuits à la cuillère, aubergines au chèvre... les recettes proposées par Liliane sont à la fois diversifiées, faciles à réaliser et peu coûteuses. “Mon cahier des charges était très précis : des plats familiaux, déclinables à l’enfant de 1 à 3 ans. J’ai calculé un prix de revient par personne pour chaque menu. En utilisant des produits bios, on est à moins d’un euro par adulte. Rapporté aux besoins nutritionnels de l’enfant, le prix du repas est dérisoire.”

Le repas doit être un bon moment

Lors du second atelier culinaire, Liliane était accompagnée d'Aurélie Toqué, diététicienne, habituée à conseiller les assistants maternels. *“Un binôme assez extraordinaire”, s’enthousiasme Carine Gelard. Le duo lève petit à petit les freins à la réalisation des repas. “Grâce à Liliane, nous avons vu que le coût de préparation des repas peut être extrêmement minoré. Les tarifs proposés aux parents sont souvent élevés en raison d’une trop grande estimation des quantités nécessaires à l’enfant. Par exemple, le besoin en protéines d’un enfant de 3 ans est de 30 g par repas. Cela correspond à un demi œuf.”* Autres freins régulièrement abordés : un manque de temps pour cuisiner et une difficulté à diversifier les plats. Pour cela, Liliane et Aurélie proposent quelques astuces. *“Faire des menus à la semaine, prévoir les courses, préparer la veille, impliquer les enfants dans la préparation des repas, qui peuvent être à thème. Pourquoi pas un repas orange à Halloween ?”*

Les ateliers sont également l’occasion d’évoquer le moment des repas de façon plus large. Les assistants maternels peuvent demander conseil, mais aussi échanger sur leurs propres expériences. *“Parfois, le repas, c’est le coup de feu, continue Aurélie Toqué. Notre objectif est de faire en sorte que ce soit un bon moment. Beaucoup de choses se jouent pendant le repas, au-delà de l’aspect alimentaire.”*

L’année n’est pas finie, mais le projet est déjà un succès. *“Nous aimerions le reconduire l’année prochaine”,* indique Carine Gelard. D’ores et déjà, un livret numérique recensant les recettes et conseils est en préparation pour l’été 2017. Il sera mis à disposition des assistants maternels de l’agglomération qui le souhaitent. ●

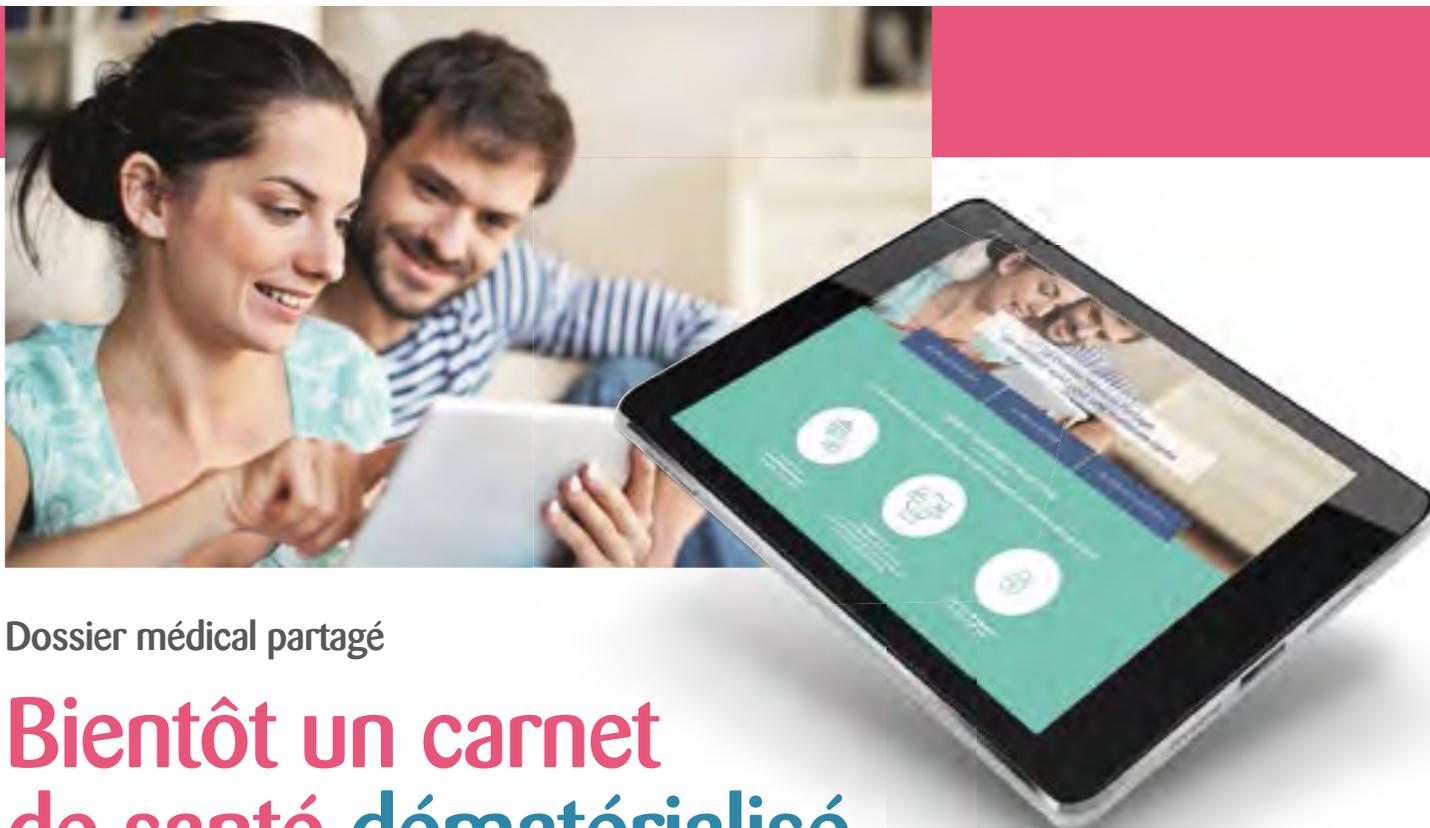
(1) Relais Parents Assistants maternels

Liliane Ruellan, cuisinière et Aurélie Toqué, diététicienne prodiguent astuces et conseils autour des repas avec les tout-petits lors d’ateliers conviviaux et interactifs.



Pré-inscriptions pour les ateliers 2017-2018
 Secteur de Plédran : communes de Plédran, Ploufragan, Saint-Julien et Saint-Donan
 Contacter le RPAM secteur de Plédran au 02 96 77 60 85





Dossier médical partagé

Bientôt un carnet de santé dématérialisé

En début d'année, le Dossier médical partagé (DMP) va être testé auprès des assurés costarmoricains. Une dernière étape avant une mise en place nationale.

Le DMP, quésako ?

Le dossier médical partagé est une sorte de carnet de santé numérique. Il renferme toutes sortes d'informations comme nos pathologies et allergies, les médicaments que nous prenons, nos comptes-rendus d'hospitalisations et de consultations, nos résultats d'examen (radios, analyses biologiques...), nos données de remboursement, les personnes à prévenir en cas d'urgence, etc.

Comment ça marche ?

Chacun d'entre nous crée soi-même son DMP en se connectant sur mon-dmp.fr. Pour cela, la carte Vitale est indispensable. Nous rentrons toutes les informations que nous désirons. Ensuite, lors des différentes consultations, nous informons les professionnels de santé que nous avons un DMP. Ils alimentent alors notre dossier que nous pouvons consulter à tout moment. Un historique permet d'avoir connaissance de chaque action effectuée sur notre dossier. À noter qu'à son accueil, la CPAM proposera un accompagnement aux assurés sociaux pour la création de leur DMP.

Quel est l'intérêt ?

Le DMP compile des informations de santé mises à disposition des professionnels. Il simplifie la transmission de données sur nos antécédents médicaux et sur notre état de santé lors des consultations. Il permet

d'éviter les examens ou prescriptions inutiles ou interactions entre médicaments. Et il peut être une source d'informations précieuses lors d'une prise en charge d'urgence. **"Le DMP crée du lien entre le monde hospitalier et les professionnels en libéral"**, note Servane Marchesnay, de la CPAM 22. Il prouve son utilité dans de nombreux cas comme lors d'un changement de spécialiste ou d'un déménagement.

Qui peut accéder au DMP ?

Seuls les professionnels de santé autorisés peuvent entrer dans notre DMP. Et il est possible de bloquer l'accès à certaines informations. **"On n'a pas forcément envie, par exemple, que notre pharmacien puisse voir nos dernières analyses..."**, explique Servane Marchesnay. En revanche, notre médecin traitant dispose de droits particuliers sur notre DMP. Il peut ainsi accéder à l'ensemble des informations contenues dans notre DMP, même celles rendues inaccessibles à notre demande. En cas d'urgence et si notre état présente un risque immédiat pour notre santé, un professionnel de santé peut accéder à notre DMP. **"Ces accès en mode bris de glace"** sont bien sûr tracés sur notre DMP.

Est-ce sécurisé ?

Le DMP est contenu sur un hébergeur agréé de données de santé, sélectionné par le

ministère en charge de la santé. À chaque fois que nous entrerons sur notre DMP, un code à usage unique nous sera envoyé par mail ou sur notre téléphone portable. Exactement comme lorsque nous utilisons notre carte bancaire sur internet. Chaque action effectuée sur notre DMP sera indiquée dans un historique. Il sera possible de mettre fin à l'autorisation d'accès d'un professionnel de santé. Et très important : la médecine du travail, les mutuelles, les assurances, le médecin conseil de la CPAM, mais aussi notre employeur n'auront pas le droit d'accéder à notre DMP. Tout accès non autorisé constituerait un délit passible d'une peine d'emprisonnement et d'une amende.

Qui va tester le DMP ?

Neuf Caisses primaires d'assurance maladie vont tester le DMP dont celle des Côtes d'Armor. Début 2017, les assurés du régime général (hors enfants) vont recevoir un courrier leur expliquant comment créer leur DMP. Une fois testé, le Dossier médical partagé sera lancé dans le reste de la France. ●

*Plus d'infos
mon-dmp.fr*

*Des conseillers sont
à votre disposition par téléphone
du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30,
au 0 810 331 133.*





Un nouveau territoire au 1^{er} janvier !

« À compter de cette date, Saint-Brieuc Agglomération laissera place à Saint-Brieuc Armor Agglomération. Ce nouveau territoire englobera quatre "anciennes" intercommunalités et une commune : Centre Armor Puissance 4, Quintin Communauté, Saint-Brieuc Agglomération, Sud Goëlo et Saint-Carreuc. Au total, 32 communes se regrouperont au sein de cette Agglomération de plus de 150 000 habitants.

Les élus, qui travaillent sur ce projet depuis un an, ont tous à cœur de garantir la qualité des services aux usagers et, même, d'en proposer progressivement de nouveaux.

Dans ce dossier, le Président de Saint-Brieuc Agglomération, Bruno Joncour, explique, dans une longue interview, qu'il fonde beaucoup d'espoirs sur ce nouveau territoire. Quatre maires de l'Agglo de demain confient leurs premières impressions, leurs attentes et points de vigilance.

La nouvelle intercommunalité



La nouvelle intercommunalité

Saint-Brieuc
Armor Agglomération

La terre,
la mer,
un avenir
en commun

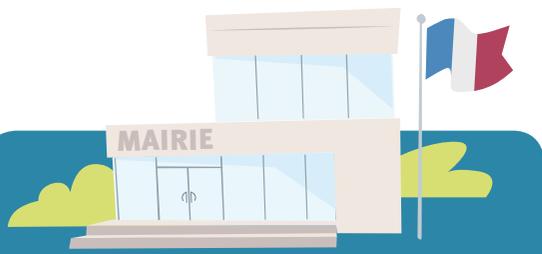
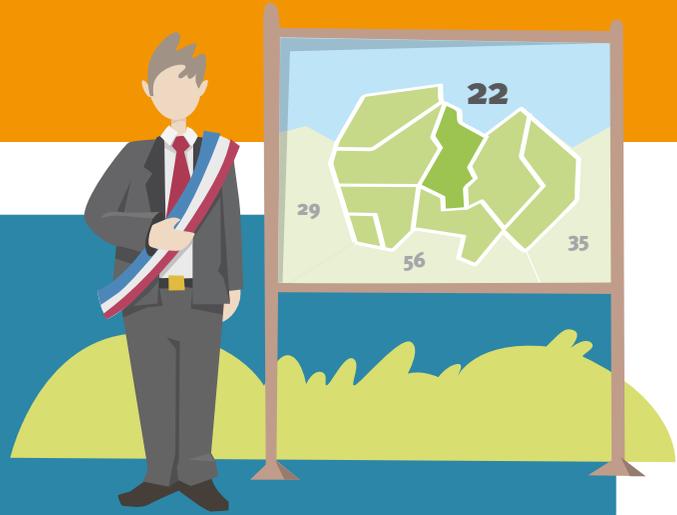


À compter
du 1^{er} janvier, Saint-
Brieuc Agglomération
laissera place
à Saint-Brieuc Armor
Agglomération.
Une nouvelle entité
pour un territoire
plus vaste, riche
des spécificités de ses
32 communes.



De 32 à 8 intercommunalités

Le Préfet des Côtes d'Armor a souhaité créer d'importantes intercommunalités dans notre département. Ainsi, ce dernier va passer, au 1^{er} janvier, de 32 intercommunalités à 8. Parmi ces nouvelles "intercos" : Saint-Brieuc Armor Agglomération.



32 communes

La nouvelle intercommunalité réunit quatre intercommunalités et une commune : Centre Armor Puissance 4 (3 communes), Quintin Communauté (10 communes), Saint-Brieuc Agglomération (13 communes), Sud Goëlo (5 communes) et Saint-Carreuc.



151 246 habitants

Saint-Brieuc Armor Agglomération va compter 151 246 habitants. Saint-Brieuc Agglomération en comptait 119 393 en 2015.



3 pôles de proximité

La mise en place de pôles de proximité est prévue à Binic-Étables, à Quintin et à Plœuc-L'Hermitage. Ils se situeront dans les bâtiments des actuels Établissements publics de coopération intercommunale. Pour les usagers, ils seront un des points d'entrée de la future Agglomération. Ils pourront notamment y obtenir un premier niveau d'informations sur les services de l'intercommunalité et sur les services délégués à d'autres organismes. Les agents d'accueil seront en mesure de les orienter.



80 élus

La nouvelle intercommunalité comptera 80 élus contre les 144 répartis aujourd'hui de la façon suivante : 24 à Centre Armor Puissance 4, 27 à Quintin Communauté, 65 à Saint-Brieuc Agglomération et 28 à Sud Goëlo.

Nouvelle coopération intercommunale

“Une logique et un esprit de consensus”



Bruno Joncour, Président de Saint-Brieuc Agglomération, envisage la nouvelle coopération intercommunale avec sérénité. Il rappelle que l'objectif de ce regroupement est d'assurer davantage d'efficacité.

Au 1^{er} janvier 2017, Saint-Brieuc Agglomération laissera la place à Saint-Brieuc Armor Agglomération, intercommunalité à 32 communes. Pourquoi avoir décidé de s'agrandir ainsi ?

Ce nouveau territoire résulte d'une volonté politique forte portée par le schéma de la coopération intercommunale, issu des dispositions de la Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Il s'agit donc d'organiser les nouveaux territoires en fonction d'une ambition de développement et non d'un simple réajustement de la carte intercommunale qui n'aurait eu que peu d'effets sur la construction de l'avenir.

Cette volonté fut partagée par l'État et les élus qui se sont ainsi retrouvés pour créer une nouvelle dynamique territoriale.

Au-delà de la construction administrative, qu'est-ce qui réunit, selon vous, Saint-Brieuc Agglomération, Centre Armor Puissance 4, Quintin Communauté, Sud Goëlo et Saint-Carreuc ?

Cette construction s'inscrit dans une cohérence territoriale, économique et sociale qui se vérifie dans le bassin d'emploi, et donc dans un espace de vie en partie déjà par-

tagé. Cette cohérence est pertinente pour contribuer à la cohésion sociale et territoriale d'un ensemble plus vaste, susceptible de peser davantage dans l'environnement départemental et régional.

Dans quel esprit est construite la nouvelle intercommunalité ?

Un esprit de responsabilité, de confiance et d'optimisme, associé à la volonté d'apporter des réponses pertinentes aux questions que pose légitimement la construction de toute entité nouvelle.

Pourquoi avoir choisi de donner un nouveau nom à la nouvelle intercommunalité ?

Pour signifier cette nouvelle étape, identifier davantage le nouveau territoire, pour créer cette nouvelle dynamique autour d'un sentiment populaire partagé d'appartenance et d'appropriation.

La "signature" de cette nouvelle Agglomération est : "La terre, la mer, un avenir en commun". Qu'est-ce qui a dicté ce slogan ?

Le souhait de prendre en compte pleinement la diversité du territoire qui en fait sa richesse, en fixant l'objectif partagé par tous

de construire ensemble un avenir commun qui rassemble les identités, les spécificités et les atouts de chacun.

Qu'est-ce qui va changer concrètement pour les habitants de ce grand territoire, usagers des services publics, au 1^{er} janvier 2017 ?

Les services rendus jusqu'à ce jour seront poursuivis ; il n'y aura donc aucune forme de rupture dans la poursuite de l'action conduite qui s'adaptera avec souplesse dans ses modalités aux contours de la nouvelle configuration.

Les habitants vont-ils bénéficier de nouveaux services ?

L'exigence première et immédiate concerne les services actuellement rendus qui devront s'harmoniser sur l'ensemble du nouveau territoire.

De nouveaux services pourront être décidés en fonction de l'évolution des compétences de l'Agglomération élargie, qui résulte des décisions qui seront prises par le Conseil communautaire futur ; cette perspective est liée aux orientations qui seront arrêtées dans le Projet de territoire qui sera élaboré puis adopté au cours de l'année 2017.





Pour le personnel de la nouvelle Agglomération y aura-t-il des changements ?

Ce regroupement territorial impose une harmonisation du temps de travail. Au 1^{er} janvier 2017, l'ensemble des agents travaillera 35 heures hebdomadaires. Les agents démontrent ici, à nouveau, leur sens des responsabilités. Ils n'ont pas remis en cause cette augmentation imposée du temps de travail, mais ont souhaité naturellement s'exprimer sur les modalités d'application.

Je tiens tout particulièrement à souligner leur investissement quotidien, leur disponibilité et leur implication dans la réalisation de leurs missions, toujours soucieux de rendre un service de qualité à l'ensemble de la population.

Quelles vont être, selon vous, les priorités du nouveau territoire ?

Les priorités seront fixées par le Projet de territoire ; dès janvier prochain, il conviendra pour la nouvelle entité d'assumer les missions précédemment exercées selon les compétences acquises.

Il me semble par ailleurs établi que tout ce qui concourt au développement de l'économie locale dans toute sa diversité constituera l'enjeu majeur, en termes d'attractivité,

d'activité économique, d'emploi et de cohésion du territoire nouveau.

Les contours des territoires voisins sont modifiés eux aussi. De nouveaux rapports de forces économiques en découlent. Quelle est votre vision économique pour notre nouveau territoire ?

La nouvelle Agglomération engagera des coopérations renforcées avec les territoires voisins sur des grands enjeux qui dépassent naturellement les limites strictement administratives ; il s'agit de construire les bases d'une nouvelle dynamique en Côtes d'Armor, comme il s'agit de définir, notamment en Bretagne-Nord, les conditions d'un axe stratégique de développement équilibré.

L'expansion économique, le tourisme, l'innovation, la recherche, les formations supérieures, le numérique, constituent le socle moteur de ces coopérations, appelées à organiser leurs complémentarités, à l'appui d'une vision partagée, et donc dans le cadre d'un partenariat étroit et confiant.

Tout ceci s'inscrit naturellement dans les relations entre les intercommunalités et le Conseil régional, dont la compétence est désormais institutionnellement reconnue. "Saint-Brieuc Armor Agglomération", renfor-

cée au niveau régional, définira sa stratégie économique à l'issue des "Rencontres de l'Économie", déjà engagées avec l'ensemble des acteurs économiques du territoire ; ce sera la priorité des trois premiers mois de 2017.

Quelle place comptez-vous donner à Saint-Brieuc dans cette Agglomération ?

Saint-Brieuc est le chef-lieu des Côtes d'Armor et la ville-centre de l'Agglomération ; c'est un positionnement stratégique qui doit concourir à la dynamique engagée pour l'ensemble du territoire ; cette donnée est naturellement compatible et complémentaire avec les spécificités et les atouts de l'ensemble des communes constituant l'entité nouvelle ; il s'agit de mettre en œuvre la synergie la plus pertinente pour que ce soit tout le territoire qui bénéficie de la réalité et de la diversité des communes qu'il réunit.

Un nouveau conseil communautaire à 80 élus (contre 144 élus communautaires au total aujourd'hui) va être constitué. Selon vous, quel type de gouvernance doit être privilégié pour assurer un fonctionnement satisfaisant ?

Je ne conçois pas la coopération intercommunale autrement qu'en étant organisée selon une logique et un esprit de consensus ; il s'agit de communes et de territoires qui se réunissent pour gérer ensemble des compétences décidées en commun, ce qui conduit à une gouvernance partagée qui repose sur un contrat de confiance préalablement concerté et décidé collectivement. C'est dans ce cadre que chacun doit inscrire son rôle et apporter sa contribution au projet collectif et à l'action commune, au-delà des considérations partisans qui, dans un tel contexte, sont complètement décalées ; cela suppose l'écoute, le dialogue, l'ouverture d'esprit, le souci de l'intérêt général, le sens des responsabilités au service de l'ambition commune pour l'ensemble du territoire. ●



André Rault, maire de Saint-Carreuc

Une nouvelle intercommunalité choisie



À l'unanimité du conseil municipal, nous avons décidé de ne pas suivre les autres communes de la Communauté de communes du Pays de Montcontour qui ont choisi de rejoindre Lamballe Communauté. Pourtant, j'étais président de cette intercommunalité ! C'est une réalité : les Carreucis se sentent plus proches de Saint-

Brieuc que de Lamballe. Ce n'est pas une question de distance, mais de bassin de vie. Les Carreucis vont au lycée à Saint-Brieuc, à l'hôpital à Saint-Brieuc... Nous avons été confortés dans notre choix de rejoindre la future Agglo briochine par le très bon accueil de nos futurs partenaires et par le vote à l'unanimité de la CDCI (1). Cela laisse présager de bonnes relations !

Dès le départ, nous avons eu la chance d'être intégrés au travail de construction de la nouvelle Agglomération au même titre que Saint-Brieuc Agglomération, Sud Goëlo, Quintin Communauté et Centre Armor Puissance 4. Depuis la fin octobre, nous sentons que nous nous rapprochons de décisions concrètes et que nous allons pouvoir répondre à certaines des questions que nous posent les habitants : où ira mon enfant au centre de loisirs le mercredi 3 janvier ? Les TaxiTub iront-ils jusqu'à Saint-Carreuc ? Et la collecte des déchets va-t-elle être modifiée ?

Avec la nouvelle intercommunalité, nous ne voulons pas perdre nos services de proximité. Nous espérons, au contraire, bénéficier de nouveaux services notamment en matière de transport.

Un des gros enjeux va être de communiquer auprès des élus municipaux et des habitants sur ce qui se passe au sein de Saint-Brieuc Armor Agglomération." ●

(1) Commission départementale de la coopération intercommunale présidée par le Préfet.



Loïc Raoult, maire de Plourhan et président de Sud Goëlo

Accompagner les entreprises

Il y a deux ans, je n'envisageais pas du tout que l'intercommunalité puisse s'agrandir. Sud Goëlo, qui réunit cinq communes et plus de 14 000 habitants, fonctionnait très bien et a réalisé de beaux projets. Quand le Préfet a demandé aux intercommunalités de se regrouper, nous nous sommes naturellement tournés vers Lanvollon-Plouha et vers Leff Communauté pour des questions d'échelle, de proximité et de pratiques communes. Nous appartenons, par exemple, au même syndicat de collecte des déchets.



Mais le schéma départemental intercommunal s'est davantage orienté vers la constitution de "grosses" entités. Les Côtes d'Armor passent tout de même de 32 intercommunalités à 8 ! En rejoignant Saint-Brieuc Agglomération, Centre Armor Puissance 4, Quintin Communauté et Saint-Carreuc, nous allons atteindre les 150 000 habitants. C'est un regroupement cohérent dans la mesure où les habitants de Binic-Étables-sur-Mer, Lantic, Plourhan, Saint-Quay-Portrieux, Tréveneuc sont tournés vers Saint-Brieuc pour leurs activités professionnelles, culturelles, sportives, éducatives, administratives...

Le bilan des réalisations du Sud Goëlo est largement positif. Ensemble nous avons créé un véritable esprit communautaire, dont on trouve toute la signification à travers deux projets majeurs, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) et la mise en place d'une véritable politique nautique sur l'ensemble du territoire.

Je suis persuadé que Saint-Brieuc Armor Agglomération va permettre de renforcer les actions déjà menées et qu'elle va nous apporter de nouveaux services comme les transports en commun et une expertise en matière de développement économique. "Nos" entreprises nécessitent d'être davantage accompagnées.

Malgré la rapidité, et de fait le peu de temps pour faire partager ces transformations, je souhaite que nos concitoyens s'approprient davantage l'intercommunalité, qu'on leur montre que l'intercommunalité est un véritable outil de partage de compétences. Cela doit passer, je pense, par une désignation plus directe des élus communautaires." ●



Isabelle Oger,
maire de Plaine-Haute

Des services plus spécialisés

Le rapprochement avec Saint-Brieuc Agglomération semble naturel pour les Plénaltais. Beaucoup d'entre eux travaillent au Zoopôle, à Ploufragan, au centre hospitalier, à Saint-Brieuc, ou encore à l'hôpital privé, à Plérin. Le nouveau territoire correspond à notre bassin de vie. D'ailleurs, dans les années 90, au moment de la création des intercommunalités, la question s'était posée d'aller vers Saint-Brieuc ou vers Quintin. Il a finalement été décidé de se calquer sur le périmètre des cantons qui définissent des frontières purement administratives.



La création d'une nouvelle Agglomération, plus importante, va permettre à notre territoire de peser davantage auprès de la Région Bretagne par exemple. Pour Plaine-Haute, cela sera aussi l'occasion de bénéficier de services plus performants car plus spécialisés. Prenons, par exemple, l'urbanisme. Jusqu'ici, le volume de travail ne justifiait pas qu'on se permette d'avoir un juriste spécialiste de l'urbanisme !

Les Plénaltais attendent également qu'on leur propose des solutions de transport. Aujourd'hui, ils n'ont pas d'autres choix que de prendre leur voiture !

Saint-Brieuc Armor Agglomération est en construction et les communes qui la constituent ont beaucoup à apprendre les unes des autres. Les habitants alentours vont pouvoir découvrir Plaine-Haute avec les Chaos du Gouët, ses chemins de randonnées balisés, son patrimoine, ses deux écoles, dont un établissement public récemment construit, sa garderie, ses nouveaux lotissements (52€ le m²)...

J'espère juste que le monde rural sera bien intégré à cette nouvelle entité car je sens une légère barrière entre le rural d'un côté et l'urbain et le littoral de l'autre. Je pense que pour certains dossiers, comme le Plan local d'urbanisme intercommunal, il sera nécessaire de prendre son temps, de connaître les difficultés des uns et des autres." ●



Loïc Bidault, maire de Saint-Donan

Maintenir la proximité

Pour les Donanais, la nouvelle intercommunalité est déjà une réalité, notamment avec le territoire de Quintin ! En effet, depuis de nombreuses années, la commune de Saint-Donan adhère au comité d'entraide, au syndicat de voirie ; un certain nombre de scolaires fréquentent le collège de Quintin. De même, en fonction de leur lieu de résidence sur la commune, les habitants ont leurs habitudes soit vers Quintin, soit vers Saint-Brieuc.

L'Agglomération de demain va conforter la place de l'urbain et du littoral tout en renforçant la présence du monde rural. Cela me convient parfaitement car avec les autres petites communes rurales, qui ont les mêmes problématiques que Saint-Donan, nous veillerons ensemble à conserver nos services de proximité. C'est indispensable à notre attractivité !

Nous allons aussi démontrer l'intérêt d'accroître le périmètre rural en faisant découvrir nos sentiers de randonnées et de VTT, nos festivals, notre patrimoine...

Construire une nouvelle Agglomération nécessite qu'on prenne le temps de se découvrir, de s'accepter, de dialoguer, de se respecter, de se rassurer. Depuis le début de l'année 2016, nous avons bien travaillé et sommes sur la bonne voie. Mais n'oublions pas que rien ne peut réussir si on n'associe pas, si on ne prend pas la mesure de ce que les habitants attendent.



Demain, il est important d'harmoniser les services proposés sur le territoire et d'en imaginer d'autres." ●

Sauvegarde des mammifères

La si discrète chauve-souris



Méconnues, effrayantes pour certains, les chauves-souris sont des mammifères protégés. Le Groupe Mammalogique Breton les observe, tente de les recenser et participe à leur préservation.

Le seul mammifère volant

La chauve-souris est le seul mammifère volant. *“C’est un animal qui a dû s’adapter et qui a donc évolué dans le temps,* explique Thomas Dubos, chargé de mission à l’antenne briochine du Groupe Mammalogique Breton. *On ne sait pas s’il a d’abord volé, puis émis des ultrasons pour se repérer ou l’inverse.”* En Europe, toutes les chauves-souris sont nocturnes et se nourrissent d’insectes et d’araignées. Elles ont la particularité d’hiberner dès les premiers froids et jusqu’au printemps.

Un animal protégé...

Sur les 34 espèces de chauve-souris recensées en France, 22 sont également observées en Bretagne. *“Toutes ces espèces sont menacées de disparition et sont protégées,* note Thomas Dubos. *Les Trente Glorieuses ont été catastrophiques pour les chauves-souris. L’utilisation massive de pesticides, la modification des milieux (talus taillés, zones humides drainées...) et la rénovation du bâti ont réduit considérablement la quantité de nourriture et de lieux de vie des chauves-souris.”* On estime que leur population a chuté de 80 à 90% depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. *“Si la régression s’est stabilisée, le “repeuplement” ne peut pas être fulgurant car une chauve-souris ne donne vie qu’à un bébé par an.”*

... difficile à recenser

Il s’agit effectivement d’estimations car les chauves-souris, particulièrement discrètes, sont difficiles à dénombrer. *“C’est un animal qu’on étudie surtout depuis les années 80-90. Avant, nous ne disposions pas des technologies nécessaires comme les détecteurs d’ultrasons ou les appareils de radiopistage. Quand on trouve une chauve-souris on peut ainsi lui poser un émetteur et suivre ses déplacements. Cela nous permet de savoir où elle vit, où elle se nourrit...”*

Seul ou accompagné

Les lieux de vie des chiroptères varient selon les espèces et les saisons. Le Grand Rhinolophe, espèce la plus grégaire, cherche, par exemple, de grands espaces pour abriter jusqu’à 500 congénères : des souterrains, des mines, de grands greniers inutilisés... D’autres espèces nichent seules dans de tout petits interstices : des trous dans une charpente, entre des ardoises, entre des écorces d’arbres... Si elles nichent au même endroit d’une année sur l’autre, elles changent d’abri en été et en hiver. En été, elles recherchent la chaleur, et en hiver, un rempart contre le gel.

Mauvaise réputation

Elles sont si différentes des autres mammifères qu’elles font souvent peur. Pourtant, elles n’ont objectivement rien d’effrayant. Contrairement aux souris ou aux rats, les chauves-souris ne sont pas des rongeurs. Si elles peuvent investir l’habitat humain, elles ne le dégradent pas et ne construisent pas leur “nid” avec de la laine de verre ou d’autres matériaux. Elles font preuve d’une très grande discrétion : l’hiver, elles rentrent dans une profonde léthargie ; l’été, elles dorment la journée et chassent la nuit. Leurs crottes, un agglomérat de restes de carapaces d’insectes, ne dégagent pas d’odeur.

Sauvage mais pas féroce

Les chauves-souris ne s’attaquent jamais aux êtres humains, ni mêmes aux chats, aux chiens... En revanche, comme tous les êtres vivants, elles peuvent occasionnellement être vectrices de maladies. Il ne faut donc pas les manipuler. Seuls les vétérinaires, naturalistes, agents de la Direction des services vétérinaires... peuvent les prendre dans leurs mains, mais avec des gants.

Et dans l’Agglo ?

Les mines de Trémuson abritent quelques

chauves-souris. *“On en trouve aussi tout le long de la vallée du Gouët, de la forêt de Lorge jusqu’au Légué”.* ●

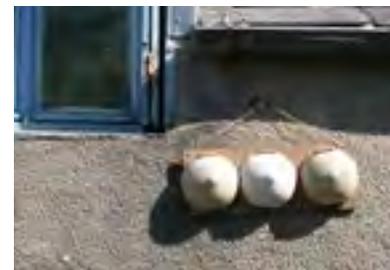
Plus d’infos

Groupe Mammalogique Breton
02 96 61 06 64
thomas.dubos@gmb.ass.fr
gmb.bzh

Quelques conseils pour protéger les chauves-souris

Si vous trouvez une chauve-souris ou pensez abriter des chauves-souris, n’hésitez pas à contacter le Groupe Mammalogique Breton ou à consulter leur site internet. Ils vous aideront à prendre les bonnes décisions. En effet, si vous prévoyez de réaliser des travaux, ils vous indiqueront quelle est la période la plus adaptée et quels produits utiliser.

Sur le site, vous trouverez également des solutions pour créer des refuges à chauves-souris.



La glisse sans les sports d'hiver

La patinoire propose de nombreuses animations tout au long de l'année. Alors, chaussons les patins !

Dimanche 18 décembre, de 14h30 à 17h30

CONTES DE NOËL : "YANN, DES HISTOIRES DE NOËL, IL EN CONNAÎT UN RAYON".

Et la spécialité de Yann, c'est de les raconter à grands coups de bzzz, de blop, de wouaahhh... En mimiques et en chansons, le conteur mène petits et grands par le bout du nez dans des récits drôles et colorés. À savourer en famille et sans modération. Histoires contées dans un igloo sur la piste de la patinoire.

Dimanche 8 janvier, de 14h30 à 17h30

GALETTES PARTY

À la patinoire, la galette des rois se déguste dans l'igloo installé sur la glace. Celui qui aura la fève, gagnera un cadeau en prime !

Dimanche 8 janvier, de 14h30 à 17h30

FREEZQUE PARTY

Cette animation consiste à réaliser avec Jean-Marie Le Corguic, enseignant en arts visuels, une fresque qui sera exposée dans la cafétéria de la patinoire.

Dimanche 26 février, de 15h à 17h30

CARNAVAL PARTY

Le carnaval se fête aussi sur la glace et déguisé, c'est encore mieux ! Un cadeau sera d'ailleurs offert aux personnes costumées. Il sera aussi possible de se faire maquiller par trois maquilleuses de l'association Grim'bouille.

Dimanche 12 mars, de 10h30 à 12h

BREAKFAST PARTY

Un petit-déjeuner sera proposé sur la piste avec chocolat chaud, café et croissants.

Dimanche 26 mars, de 15h à 17h30

BALLON PARTY

Une montagne de surprises autour du ballon sera au programme. Une dégustation de barbapapa est également prévue.

Dimanche 23 avril, de 15h à 17h

MAGIE PARTY

Cet après-midi, animé par Luigi, se déroulera sur le thème de la magie.

Dimanche 14 mai, de 15h à 17h

HOCKEY PARTY

À l'occasion du championnat du monde de hockey, des animations seront mises en place afin de faire découvrir cette discipline.

Dimanche 1^{er} mai, de 9h30 à 20h30

TOURNOI DE BRETAGNE DE HOCKEY SUR GLACE

Entrée gratuite.
Renseignements au 07 86 09 79 76.

Samedi 24 juin, à partir de 20h30

GALA DE PATINAGE ARTISTIQUE

Les élèves du club des sports de glace d'Armor présenteront en musique et lumières leurs ballets et solos. Renseignements au 02 96 94 97 84.

À noter que les jeudis, vendredis et samedis soirs, musique et jeux de lumières donnent une ambiance festive à la patinoire.

Un accueil personnalisé est également organisé pour les anniversaires (salle mise à disposition et animation au micro). L'entrée est offerte au jeune qui fête son anniversaire.

Tous les dimanches matins, de 10h15 à 12h15, le jardin des enfants permet aux moins de 5 ans de se familiariser avec la glace. Pingouins, phoques et chalets de montagne aideront à la découverte. ●

Plus d'infos

Patinoire, espace commercial,
24, rue du Pont Léon, à Languueux.
02 96 33 03 08

La patinoire, côté pratique

Les horaires d'ouverture

Horaires en période scolaire : le mercredi, de 14h à 17h15 ; le jeudi, de 20h30 à 23h ; le vendredi, de 20h30 à 23h ; le samedi, de 14h à 17h15 et de 20h30 à 23h ; le dimanche, de 10h15 à 12h15 et de 14h30 à 18h.

Horaires pendant les vacances scolaires : du lundi au mercredi, de 14h à 17h30 ; le jeudi et vendredi, de 14h à 17h30 et de 20h30 à 23h ; le samedi, de 14h à 17h15 et de 20h30 à 23h ; le dimanche, de 10h15 à 12h15 et de 14h30 à 18h.

La patinoire est ouverte les jours fériés de 14h30 à 18h, sauf le 25 décembre, le 1^{er} janvier et le 1^{er} mai.

Les tarifs

Entrée avec patins : 6€ pour les adultes, 5,50€ pour les moins de 16 ans, les étudiants, les familles nombreuses. Abonnements (10 entrées + 3 gratuites) : 60€ pour les adultes, 55€ pour les tarifs réduits. Forfait étudiant : 4€, le jeudi soir. Groupe de plus de 20 personnes sur réservation : 4,50€. Tarif spécial dimanche : un adulte payant = 1 entrée gratuite pour un enfant de moins de 12 ans.





Trégueux basket Côtes d'Armor

Les basketteuses de Trégueux dans l'énergie du succès

L'équipe féminine du Trégueux Basket Côtes d'Armor (TBCA) a accédé à la Nationale 1 à la fin de la saison dernière. Depuis la reprise, ce niveau semble combler les jeunes femmes et leur nouvel entraîneur.

Trois victoires et deux défaites⁽¹⁾. Les filles du Trégueux Basket Côtes d'Armor (TBCA) semblent à l'aise en Nationale 1, niveau auquel elles ont accédé la saison dernière. *"L'an dernier, c'était la deuxième fois que nous arrivions aux playoffs avec notre entraîneur Yoann Cabioc'h",* raconte Aïssata Faye, la capitaine de l'équipe. *Nous étions mieux préparées, mais tout s'est joué au dernier match contre Armantières !"*

Le jour de la victoire a été un grand moment *"de joie, de soulagement, mais aussi de stress". "On a rapidement pensé à la saison suivante, confie Aïssata Faye. Nous savions que la Nationale 1, ce serait autre chose..."* Ce qui change : le niveau des adversaires, bien sûr. Mais pour l'instant, les basketteuses trégueusiennes s'en sortent bien.

Autres modifications : des entraînements d'au moins 1h30 tous les soirs, du lundi au jeudi. Et des déplacements plus loin. *"Mais on a de la chance car, pour la première fois pour le club, on effectuera trois*

voyages en avion", se réjouit la capitaine. La plupart des basketteuses cumulent vie professionnelle et basket. *"C'est un gros investissement, mais on aime ça",* assure la maman de trois enfants. Seules deux joueuses sont officiellement semi-professionnelles : Annaëlle Le Bruhec et Caroline Brunet. *"J'estime, cependant, que toutes mes joueuses sont semi-pros,"* déclare Nicolas Guérin, le tout nouveau coach du TBCA. *Elles s'entraînent toutes entre 10 et 20 heures par semaine et supportent toutes la même pression."*

Le secret de la réussite ? *"En arrivant, j'ai trouvé une équipe soudée,"* explique l'entraîneur. *Je pense qu'on doit cette bonne entente en grande partie à Aïssata qui joue parfaitement son rôle de capitaine depuis deux ans. Elle est le pivot entre deux générations de joueuses : les trentenaires et les plus jeunes."* *"J'ai besoin que chacune puisse s'exprimer,"* continue la jeune femme qui avoue ne pas être toujours irréprochable. *Quand je suis saoulée, déçue..., il faut que ça sorte",* sourit-elle.

Le succès, les filles le doivent aussi au public et elles le reconnaissent bien volontiers. *"On a le bonheur d'être suivies par des spectateurs fidèles et ultra sympas. Ils sont présents à tous les matches à domicile et nous soutiennent quel que soit le résultat."* C'est d'ailleurs pour vivre à fond l'énergie de ce public exceptionnel qu'Aïssata Faye préfère, *"pour les rencontres difficiles",* jouer dans la salle de Trégueux. *"Elle est beaucoup plus petite que Stedenn – où nous jouons cinq fois, cette année – et elle permet d'être en osmose avec nos supporters."*

Pour cette première saison en Nationale 1, Nicolas Guérin et Aïssata Faye ont une ambition : assurer le maintien. *"C'est déjà un beau challenge. Nous sommes motivées et à fond dans la compétition."* L'entraîneur, lui, finit par avouer d'autres aspirations à moyen terme : *"D'ici trois ans, il faut viser plus haut pour le TBCA."* ●

(1) Au moment de la rédaction, début novembre.

Ingrédients pour 4 personnes

Pâte sucrée :

- 180 g de beurre
- 1 œuf
- 200 g de farine
- 110 g de poudre d'amandes
- 100 g de sucre glace
- 3 g de fleur de sel

- 100 g de crème
- 250 g de fromage blanc
- 2 œufs
- 150 g de sucre
- 30 g de sucre glace
- 1 ananas
- 50 g de sucre



Recette

Tartelette de fromage blanc à l'ananas

Pâte sucrée :

Mélanger tous les ingrédients. Faire une boule. Laisser refroidir au frigo environ 1 heure.

- Foncer un moule à tarte avec la pâte sucrée.
- Dans un cul de poule, mettre le fromage blanc, les œufs, le sucre et la crème et fouetter énergiquement.

- Éplucher l'ananas, le tailler en brunoise⁽¹⁾. Le faire caraméliser à la poêle avec un peu de sucre.
- Verser l'appareil sur la pâte et y ajouter les fruits.
- Enfourner à 180°C environ 35 minutes.
- Saupoudrer de sucre glace avant de servir.

(1) Brunoise : tailler en petits dés de taille identique.

L'avis du médecin nutritionniste Marie-Hélène Lorand-Benech

Cette recette de pâtisserie me paraît intéressante et alléchante, petit plaisir sucré lorsque l'on aime les desserts. Elle contient des ingrédients aux propriétés

différentes et notamment des œufs et des produits laitiers qui apportent des protéines. L'ananas est un peu diurétique et a l'avantage de ne pas être trop sucré. La pâte sablée me plaît beaucoup : la poudre d'amandes – riche en vitamines, oligoéléments et polyphénols – donne du moelleux à la préparation. Ce sera délicieux !

J'aurais juste une réserve sur l'appareil, mais tout dépend des goûts, encore une fois. Je me contenterais de mettre 50 g

de sucre et ajouterais quelques gouttes ou grains de vanille. Quant au fromage blanc, s'il est à 20% (ou 3%) de matière grasse, ce sera suffisant. Pour la crème fraîche, je serais tentée d'essayer de la 15% de matière grasse et poêlerais l'ananas pour lui faire perdre un peu d'eau, mais pas trop longtemps afin qu'il garde un peu de croquant et de vitamines.

MAGIE

Scènes magiques
le 14 décembre, à 15h30 et 20h30
Palais des congrès et des expositions
02 96 01 53 53

CONCERT

Les Gipsy King Feat Diego Baliardo et
Pablo Reyes, le 27 janvier, à 21h
La Citrouille - Saint-Brieuc
02 96 01 51 40

PATRIMOINE

Visite nocturne au fil des illuminations
de Noël, les 20 et 22 décembre
Dans le centre-ville de Saint-Brieuc
02 96 33 32 50

Nature

Focus sur les
laisses de mer

Les expositions proposées par la Maison de la Baie répondent souvent à des questions que l'on se pose sur la nature et plus particulièrement sur le milieu marin. Du 29 janvier au 30 avril, sa nouvelle expo intérieure va nous aider à percer les mystères de la laisse de mer. Principalement composée d'algues arrachées aux fonds marins par le mouvement des vagues, cette dernière vient s'échouer sur la plage avec la marée. Parfois boudée par les touristes désireux d'un sable immaculé, la laisse de mer fait souvent polémique quant à son ramassage. Ses rôles écologiques sont pourtant multiples. Elle est d'ailleurs suivie, étudiée et nettoyée...

*Les Laisses de mer,
du 29 janvier au 30 avril,
à la Maison de la Baie,
site de l'Étoile, à Hillion.
Tarif : 4€ pour les adultes,
2,20€ pour les 6-18 ans
et gratuit pour les moins de 6 ans.*

*Plus d'infos
02 96 32 27 98*



Jeunesse

Un salon pour les
amoureux des livres

28 auteurs et illustrateurs de livres jeunesse seront réunis le samedi 10 décembre, à l'école Louis Guilloux, à Ploufragan, dans le cadre du 18^e salon du livre jeunesse. L'occasion pour les enfants et leurs parents de découvrir qui se cache derrière les histoires qu'ils connaissent par cœur. De 9h30 à 12h et de 14h à 18h, ils pourront ainsi faire dédicacer leurs ouvrages et échanger avec des professionnels de l'édition jeunesse.

Il sera également possible de profiter de l'exposition "La terre est ma couleur", proposée par les éditions Rue du Monde. D'autres animations sont au programme comme l'atelier mené par l'association Lire et faire lire ou l'activité scrapbooking.

Deux rendez-vous sont prévus à la salle des Villes-Moisans (Ploufragan) : une conférence "De la promotion du livre à la promotion de la lecture (et des lecteurs)", le jeudi 8 décembre, de 18h à 20h ; un spectacle de danse, "Korfa, le Cercle", avec la compagnie Alban dans la boîte, le mercredi 7, à 17h15. Le mercredi 7, de



10h30 à 12h et de 15h à 16h30, une rencontre avec l'auteur et illustrateur Ronan Badel est organisée à l'Espace Victor-Hugo.

*Salon du livre jeunesse, les 7, 8 et 10 décembre,
à Ploufragan*

*Plus d'infos
Livredejeunesse.canalblog.com*



La Briqueterie

"Les Poupées ou
l'étrange familier"

À partir du 11 février et jusqu'au 30 avril, le musée de La Briqueterie, à Langueux, va présenter l'exposition "Poupées ou l'étrange familier". Elle rassemble neuf artistes dont les œuvres – des sculptures, des céramiques, des photographies ou encore des installations – questionnent notre identité tant individuelle que collective.

La poupée est un jouet utilisé par les enfants, depuis l'Antiquité, mais sa fonction ludique, ou d'imitation, cohabite déjà avec la sphère du religieux ou du symbolique. Utilisée par les adultes,

elle est objet funéraire, transitionnel ou fétiche.

Son apparence humaine lui permet en effet de brouiller les frontières entre vie et mort, homme et machine, inanimé et animé. Elle interroge notre identité, tel un reflet déformé qui forme une "inquiétante familiarité". Aux XX^e et XXI^e siècles, les artistes sont nombreux, comme Marcel Duchamp ou Niki de Saint-Phalle, à exploiter son apparence ludique pour évoquer symboliquement de grandes questions ou tabous de la société.

*"Les Poupées ou l'étrange familier",
du 11 février au 30 avril, à La Briqueterie,
parc de Boutdeville, à Langueux-les-Grèves,
De 14h à 18h, les mercredi,
vendredi et dimanche.*

*De 14h à 18h, du mardi au dimanche,
pendant les vacances scolaires.*

*Tarifs : 4€ pour les adultes ;
2,50€ pour les 6 à 18 ans ;
gratuit pour les moins de 6 ans.*

*Plus d'infos
02 96 63 36 66
briqueterie@saintbrieuc-agglo.fr
facebook.com/briqueterie*



MUSIQUE

Jazz au bar, par les étudiants de la Villa Carmélie, les 6 janvier et 9 février, à 19h30
La Passerelle - Saint-Brieuc
02 96 68 18 40

VISITE D'ENTERPRISE

La Savonnerie d'Armor, les 10 et 17 décembre
Trégueux - 02 96 76 50 40

BALLET

Le Boléro de Ravel, le 25 janvier, à 20h
Palais des congrès et des expositions
02 96 33 32 50



Agenda



Biennale Peintres et sculpteurs de Bretagne 800 œuvres exposées à Saint-Brieuc

La quatrième biennale Peintres et sculpteurs de Bretagne va se dérouler du 14 au 29 janvier, grande salle de Robien, à Saint-Brieuc. 800 œuvres – 39 sculptures et 121 peintures – seront exposées pendant ces trois semaines. *“Elles ont été réalisées par 160 artistes issus des cinq départements de la Bretagne historique”*, explique Charles Gaudu, dit ChARGA, président de Saint-Brieuc Armor, association organisatrice de l'événement.

Les artistes ont été repérés lors de visites dans des salons, des galeries ou encore dans des ateliers. *“Pour les sélectionner,*

nous avons fait attention à la parité hommes-femmes, à la variété des techniques, à la diversité géographique et également à la notoriété”, indique Charles Gaudu.

Cette année, trois invités d'honneur seront présents à la biennale : Bernard Louédin (Côtes d'Armor), grande figure française de la peinture fantastique ; Patrice Cudennec (Côtes d'Armor et Finistère), artiste-peintre du monde de la mer ; Hervé Quéré (Finistère), sculpteur qui travaille autant le marbre breton de Kersanton, le marbre et le zinc. Des animations et des démonstrations agrémenteront cette biennale. Lors des dernières



éditions, ce rendez-vous artistique avait attiré près de 14 000 visiteurs.

Biennale Peintres et sculpteurs de Bretagne, du 14 au 29 janvier, grande salle de Robien, place Octave Brilleaud, à Saint-Brieuc. De 10h à 12h et de 14h à 18h30, du lundi au vendredi ; de 10h à 18h30, les samedis et dimanches. Entrée gratuite.

Plus d'infos

peintresetsculpteursdebretagne.unblog.fr

Jeune public

Six spectacles pour les "mouflets"

Les espaces culturels de Languieux (Le Grand Pré) et Trégueux (Bleu Pluriel) s'associent pour proposer le festival Moufl'et compagnie. Durant la deuxième semaine des vacances de février, du 20 au 24 février, six spectacles jeune public seront proposés aux enfants dans l'une et l'autre des salles. Il y aura du théâtre, mais aussi de la musique avec deux concerts : "Boombap" (rap) et "Electro monde" (électro pop second degré). Il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges. Un spectacle, "Des Ronds dans l'eau", par le Théâtre de l'Enfumerie, s'adresse même aux tout-petits (à partir de 6 mois) !

Moufl'et compagnie, du 20 au 24 février, au Grand Pré, 26, rue de la Roche Durand (Languieux) et à Bleu Pluriel, 23, rue Marcel Rault (Trégueux).



Plus d'infos

www.legrandpre.info
www.bleu-pluriel.com
02 96 52 60 60
02 96 71 31 20

Festival

C'est parti pour 20 minutes de bonheur en plus !

Avec le festival "20 minutes de bonheur en plus", retrouvez la générosité et la liberté des artistes de rue au milieu de l'hiver, les samedi 28 et dimanche 29 janvier, à Bleu Pluriel (Trégueux) ! Comme un premier soleil qui réchauffe le cœur, ce rendez-vous atypique transporte ailleurs, là où tout est permis. Le principe ? 10 spectacles de 20 minutes gratuits ou payants, 40 représentations et des parcours à la journée ou durant le week-end.

Attention : festival garanti sans limite de plaisirs à partager en famille ou entre amis !

"20 minutes de bonheur en plus", les 28 et 29 janvier, à Bleu Pluriel, 23, rue Marcel Rault, à Trégueux.

Plus d'infos

www.bleu-pluriel.com
bleupluriel@ville-tregueux.fr



Un commentaire, des remarques, une info, réagissez sur facebook (facebook.com/saintbriecagglo)



Alain ÉCOBICHON
Pour le groupe des élus
de la majorité



Christine MÉTOIS
Pour le groupe des élus
UDB – Divers Gauche

Groupe de la majorité

Construire un avenir en commun

De la charte intercommunale à la communauté de territoires qui verra le jour le 1^{er} janvier 2017, trente années se sont succédé : district, puis communauté d'agglomération, "CABRI" et "Saint-Brieuc Agglomération Baie d'Armor" ; autant d'évolutions qui ont permis un renforcement de la "culture d'agglomération" et de la solidarité intercommunale.

À cet instant, nous pensons à l'histoire de notre intercommunalité, à celles et ceux qui l'ont initiée, construite, structurée, animée, notamment Claude Saunier, ancien Sénateur-Maire de Saint-Brieuc, et quelques autres pionniers ; à celles et ceux, élus et agents qui ont façonné cette histoire et son évolution jusqu'à la réalité de demain : un territoire de 32 communes, au service d'une dynamique commune d'aménagement, de développement, de rayonnement.

Cette nouvelle étape s'inspire de la conception d'une intercommunalité au service des communes, et non d'une supra-communauté qui compromettrait le maintien et l'existence même de la commune, collectivité de proximité où se construit la cohésion sociale et où s'organise la vie quotidienne.

"Saint-Brieuc Armor Agglomération", nom de notre futur territoire, s'est naturellement construite au fil du temps, patiemment, avec persévérance et conviction pour parvenir à cette dimension de solidité et de reconnaissance qui caractérise notre action, avec pour objectif essentiel de réaffirmer l'importance de l'identité communale dans un esprit communautaire.

C'est dans cet esprit que les actions engagées depuis l'origine se sont déclinées, en fonction des compétences réglementaires, décidées, choisies et transférées :

- l'économie, l'emploi, la formation, l'innovation, la recherche, enjeu majeur de l'avenir de notre territoire ;
- les transports, et les différents modes de déplacement, dans le cadre d'un réseau adapté et soucieux d'une desserte de l'ensemble du territoire ;
- l'habitat et le logement, dans leurs aspects de construction, de réhabilitation dans un souci permanent de performance énergétique ;

- l'eau et l'assainissement, défis écologiques majeurs ;

- le tourisme, facteur de développement et d'attractivité.

À l'appui de son projet de territoire, telles sont quelques priorités auxquelles Saint-Brieuc Agglomération s'est attachée à mettre en œuvre pour faire face aux défis qu'il lui faut relever et ainsi répondre efficacement à la fois aux attentes de la population et à l'ambition commune d'un territoire dynamique et performant.

C'est cette même volonté qui anime élus – notamment dans le cadre des conférences des maires, mises en place à l'initiative de Bruno Joncour – et agents au sein de comités techniques pour préparer l'Agglomération de demain.

C'est ce qui justifie le travail sur la mise en place d'un pacte de gouvernance, garantie d'unité dans une diversité préservée.

Il ne s'agit pas de renier ses convictions, mais il s'agit, sur des sujets d'intérêt général, de partager une approche commune pour une gestion collective.

Ainsi, il ne s'agit pas d'un territoire qui absorbe les autres, il s'agit d'intercommunalités qui se réunissent, d'une communauté de territoires qui s'organise dans un respect mutuel, pour assurer ses missions dans un souci permanent de proximité et d'efficacité.

Ce n'est pas un nouveau territoire administratif que nous subissons, mais un nouveau territoire de vie, d'ambition partagée que nous construisons pour mieux jouer un rôle de pôle performant de la Bretagne-Nord.

Il reste beaucoup de pages à écrire dans le nouveau chapitre qui s'ouvre demain : elles seront remplies d'optimisme et d'enthousiasme, pour qu'elles soient comprises et partagées ; elles feront appel à la mobilisation et à l'imagination de tous les acteurs du territoire : citoyens, associations, partenaires économiques et institutionnels ; elle nécessitera la détermination et l'engagement. Telle est la responsabilité de tous pour faire de "Saint-Brieuc Armor Agglomération" le pôle moteur du département des Côtes d'Armor et de la Bretagne-Nord. ●

« Un souci permanent de proximité »

Groupe de la minorité

Intercommunalité à 32 : un horizon élargi ou dégagé ?

En janvier 2017, les élus communautaires désignés par Saint-Brieuc Agglomération, Sud Goëlo, Quintin communauté, Centre Armor Puissance 4 et Saint-Carreuc auront la responsabilité de faire vivre Saint-Brieuc Armor Agglomération.

L'année 2016 n'aura pas été de trop pour se connaître, approcher la réalité des territoires, établir un état des lieux de nos points communs, de nos différences de fonctionnement et des évolutions nécessaires. Au travers des débats à venir et des décisions à prendre, les élus réunis, en bureau exécutif, conférence des Maires, commission ou conseil communautaire, feront des choix impérieux pour notre nouveau territoire.

La réflexion à 32 communes ne doit pas être freinée. La structure sera lourde mais doit être largement compensée par la richesse qui émane de la diversité du nouveau territoire.

« En faire une richesse »

Proximité, identité, histoire de nos communes seront le terreau fertile de notre réflexion pour écrire le projet de territoire, le décliner en actions et faire le choix des outils adaptés à son devenir.

2017 doit être l'année de l'affirmation de notre volonté de prendre toute notre place en Côtes d'Armor. ●





Françoise BROUDIC
Pour le groupe
des élus communistes



Thérèse JOUSSEAUME
Pour le groupe
des élus socialistes



Accompagner les jeunes vers l'autonomie

Dans sa séance du 27 octobre, le conseil d'Agglomération a fait adopter à l'unanimité des conseillers une subvention d'un montant de 10 000€ pour faciliter la création d'une association unique regroupant le CLAJJ, le FJT Le Maronnier et le FJT l'Igloo.

Ce nouvel organisme se donne pour objectifs la création d'une offre globale "habitat jeune" sur le territoire de Saint-Brieuc Agglomération et au-delà. Ce projet a pour ambition le développement de l'offre pour les jeunes en matière d'accueil, d'offre d'habitat, mais aussi l'accompagnement vers l'autonomie de tous les publics jeunes, y compris les plus en difficulté sociale.

Un message fort envers la jeunesse

Cette délibération votée bien entendu par le groupe des élu(e)s communistes et apparenté(e) mérite que l'on s'y attarde tant le projet est d'importance. C'est un message fort envers tous les jeunes et les collectivités qui auront à leur disposition une association apportant une réponse aux besoins identifiés de la jeunesse. Dans un contexte où les mutualisations peuvent être synonymes de régression, cette nouvelle association se place dans une perspective de développement que nous tenons à souligner. Bienvenue à cette nouvelle association. ●

Intégrer le "bien vieillir" dans la politique du nouveau territoire

Le secteur de l'aide à domicile apparaît comme un des éléments essentiels du bien vieillir, chez soi comme dans la société.

À l'heure où la France est toujours confrontée à la crise économique, **affirmer une politique volontariste envers les aînés** – avec des emplois de proximité créateurs de lien social et non délocalisables du secteur de l'aide à domicile – **est une chance pour notre nouveau territoire.**

Mais comment construire un projet territorial sans faire émerger un volet social et sans accorder à la compétence sociale une attention particulière, au regard du contexte et des enjeux qu'elle représente.

C'est le défi que les élus et les techniciens de notre nouvel EPCI ont décidé de relever : **"mieux**

comprendre, pour mieux agir" et ainsi permettre le vieillissement dans les meilleures conditions possibles pour les personnes concernées et leur entourage.

"Mieux comprendre" en tenant compte des configurations locales et des politiques de proximité existantes, en réaffirmant l'efficacité et l'efficacités d'un service public de qualité, en procédant à une analyse rigoureuse du coût des services, en portant une attention particulière aux intérêts de l'ensemble des personnels...

"Mieux agir" en soutenant la création des pôles de proximité, en préservant

une équité territoriale, en développant la coordination des acteurs et des actions, en accompagnant la formation des personnels, la professionnalisation des pratiques, en répondant dans une approche qualitative aux attentes des bénéficiaires et des familles, en créant les conditions d'un véritable partenariat...

Et bien que la volonté collective ne soit plus à démontrer, il convient de penser que la prise en compte de cet enjeu politique passe par des questionnements juridiques, méthodologiques et temporels auxquels élus, techniciens et tout acteur associé se doivent de répondre.

Toutefois, les enjeux d'une action sociale de proximité portée par notre nouvelle intercommunalité ne peuvent être occultés par des dispositions tarifaires non appropriées ou juridiques, complexes à mettre en œuvre.

Il convient donc de rappeler que seule une politique publique solidaire, concertée, soucieuse de l'intérêt général, respectueuse des contraintes liées aux évolutions

territoriales sera en mesure d'assurer la qualité de vie des personnes âgées et de leurs proches dans les années à venir.

Des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD), organisés au sein d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), sont pour notre nouvel EPCI l'opportunité d'avancer vers une société où l'accompagnement de chacun, de la meilleure façon, est érigé en véritable pacte social républicain. ●



Jean-Michel Le Hégarat

Être pêcheur, c'est pas toujours YMCA !

Jean-Michel Le Hégarat est patron pêcheur à Saint-Quay-Portrieux. Il s'est fait connaître grâce à des vidéos rigolotes filmées en pleine pêche sur son bateau La Margouille. Des sketches qui révèlent une envie d'ouverture et d'autodérision, malgré la rudesse de son métier.

Il l'avoue d'entrée de jeu : il n'a jamais rêvé être pêcheur. *"Et je ne prends réellement du plaisir à la pêche que depuis quatre ans"*, confie Jean-Michel Le Hégarat qui a plus de 20 ans de mer derrière lui. Son père, son grand-père et son arrière-grand-père étaient pêcheurs en Baie de Saint-Brieuc. Ses trois grands-frères également. Alors cette profession, qui l'a privé de la présence paternelle pendant des années, n'a pas de mystères pour ce gamin de Saint-Laurent-de-la-Mer. Il aime la mer, pêcher à la ligne, ramasser des coques, mais il ne veut pas en faire son métier. Lui, il se rêve plutôt footballeur professionnel !

Mais la destinée familiale le rattrape. Malgré "des capacités" – ce sont ses professeurs qui le disent – Jean-Michel n'est pas très assidu en cours. *"Comme je m'ennuyais en classe, je n'y allais pas..."* Du coup, à 16 ans, il n'a pas le choix : il monte à bord avec son père et navigue jusqu'à 80 heures par semaine.

À la naissance de sa première fille, il cherche un boulot à terre. *"Je ne voulais pas être absent comme l'avait été mon père"*, confie ce

papa de quatre enfants. Malheureusement, au bout d'un an et demi et trois postes différents en tant que poissonnier, puis mareyeur, la réalité s'avère tout aussi difficile qu'en mer. Il retourne alors à son sacerdoce.

En 2003, il achète son bateau qu'il baptise *La Margouille*, comme le surnom que lui ont donné ses proches et qui lui colle à la peau. *"La margouille, la margotte ou encore la seiche reste au fond de la mer, comme moi qui dormais au fond des bacs de pêche"*, raconte Jean-Michel Le Hégarat.

Là encore, le plaisir n'est pas au rendez-vous. Et l'ambiance entre pêcheurs n'est pas toujours d'huile. *"Avec la crise et les nouveaux quotas, les rapports se sont tendus. C'est comme pour les agriculteurs, sauf que nous, on travaille tous dans le même champ. Avant, on avait chacun son coin de pêche et tout le monde le respectait. Aujourd'hui, tout le monde s'en fiche !"*

Ce n'est qu'en 2012 que Jean-Michel Le Hégarat trouve un nouveau souffle. *"Suite à mon divorce, je me suis mis à fond dans le boulot. J'ai revu ma façon de travailler. Je me consacre à la palourde rose et à la coquille Saint-Jacques et je ne passe plus par des intermédiaires. Je pêche, je nettoie, je conditionne, je contacte les clients, je livre, je vends, je fais les marchés... La tâche est lourde, mais ça me plaît. J'aime les produits que je pêche et je suis attaché à ce qu'ils soient parfaits pour mes clients avec qui j'échange avec plaisir."* Le patron-pêcheur, à l'aise dans ses nouvelles fonctions, fait preuve d'imagination et organise, par exemple, des apéros palourdes roses, tous

les vendredis soirs d'été, avec un restaurateur du port.

Avec son équipe, Benjamin et Yves, il prend goût à travailler. *"On s'entend vraiment bien. On a conscience d'être tous dans le même bateau : si on fait une bonne pêche, on gagne bien et inversement."* Une complicité que révèle les vidéos qui ont circulé cet été sur les réseaux sociaux.

"Tout a commencé par un délire sur la chanson 'Capitaine abandonné' qu'on a filmé en mer et que j'ai posté sur mon facebook, raconte Jean-Michel Le Hégarat. Mes amis ont bien rigolé et on a fait une autre vidéo le lundi suivant sur 'Le lundi au soleil'. Et après, les gens ont commencé à nous en réclamer d'autres..." Le rituel est instauré : tous les lundis matins une nouvelle vidéo avec des chorégraphies déjantées. *"Je me suis mis à chercher des morceaux, des perruques et des accessoires pour faire la surprise aux gars. On s'est bien amusé."* Tout y passe : "YMCA", "Bratisla Boys", "Mets de l'huile" ou encore "Staying alive". Pour "Get Lucky", de Daft Punk, le patron-pêcheur va même jusqu'à changer de cap pour *"pouvoir filmer avec le lever du soleil"*.

Ce délire sympathique s'est achevé à la fin de l'été. *"L'hiver et pendant la pêche à la coquille c'est plus compliqué. On a trois quarts d'heure pour pêcher le maximum de coquilles. C'est intense, physique... On a une bonne montée d'adrénaline"*, confie Jean-Michel Le Hégarat, souriant et animé par plein de projets. Pas si mal, finalement, sa vie de pêcheur.